

# L'IMPARTIAL

**PRIX D'ABONNEMENT**  
 Franco pour la Suisse  
 1 AN ..... Fr. 30.—  
 6 MOIS ..... » 15.25  
 3 MOIS ..... » 7.75  
 1 MOIS ..... » 2.70  
 Pour l'Étranger  
 1 AN ..... Fr. 65.—  
 6 MOIS ..... » 34.—  
 3 MOIS ..... » 17.50  
 1 MOIS ..... » 6.25  
**TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS**

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUTS LES JOURS  
 EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
 TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 2 28 94 / RÉDACTION: (039) 2 53 77  
**20 centimes**  
 CHÈQUES POSTAUX IVb 325

**PRIX DES ANNONCES**  
 LA CHAUX-DE-FONDS ..... 15 CT. LE MM.  
 CANTON DE NEUCHÂTEL/JURA BÉRNAIS 17 CT. LE MM.  
 Régie extra-régionale «Annonces-Suisse» S. A. «ASSA»  
 SUISSE ..... 21 CT. LE MM.  
 RÉCLAMES ..... 75 CT. LE MM.  
 (MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

**LETTRÉ DE PARIS**

## Le Front républicain sera-t-il en fait un gouvernement de Front populaire?

Paris, le 24 janvier.

Le moment est proche où mettant un point final à la controverse sur les résultats des élections, la France va se trouver face à face avec les réalités.

Le premier des problèmes à résoudre, après que l'Assemblée aura élu son bureau et que M. Edgar Faure aura remis sa démission et celle de son Cabinet au président de la République, sera la formation du futur gouvernement.

A force d'affirmer qu'il était l'unique vainqueur de la compétition du 2 janvier, le Front républicain est arrivé, non seulement à s'en convaincre lui-même, mais à en persuader quelques uns de ses adversaires, du moins si on en juge par la passivité que ceux-ci opposent à son agressivité pour réclamer le pouvoir.

Un ministère à direction communiste étant impossible, dans les circonstances présentes, il est probable que M. René Coty, ayant accompli le rite obligatoire des consultations protocolaires, invitera M. Guy Mollet, lequel représente le Parti national le plus nombreux, ou un autre socialiste, à constituer le nouveau Cabinet. Celui-ci ne comprendrait — du moins on le prétend dans les milieux intéressés — qu'une dizaine de ministres, assistés de plusieurs secrétaires d'Etat.

Le nouveau gouvernement et son chef se présenteraient sans retard devant l'Assemblée pour en recevoir l'investiture. Contrairement aux usages, aucun contact préalable ne serait pris avec les autres groupements politiques, ni sur la gauche, ni sur la droite. Aucune démarche ne serait entreprise, ni d'un côté ni de l'autre, pour s'assurer les voix nécessaires à l'établissement d'une majorité. Précisons à cette occasion que depuis la dernière révision de la Constitution la majorité absolue n'est plus indispensable. La moitié plus un des votants est suffisante pour investir le président désigné et ses collaborateurs, qui se présentent avec lui.

**Jusques à quand ?**

Pour cette épreuve initiale, le Front républicain — si le président de la République fait appel à lui — n'a rien à craindre, les suffrages des communistes qui jouent la « carte forcée » lui sont acquis d'avance et lui assurent une large majorité, mais sera-ce une majorité nationale et durable? Ultérieurement, lorsqu'il faudra mettre en application le programme combiné de MM. Guy Mollet et Mendès-France, apparaîtra le véritable caractère de la combinaison.

Tant qu'il ne s'agira que de projets compatibles avec sa doctrine, le Parti communiste continuera à apporter son soutien au Cabinet, afin de lui donner de plus en plus les apparences d'un gouvernement de Front populaire. Mais pour hâter cette compromission et essayer de couper les ponts entre la gauche et la droite, il ne tardera pas à

exiger la révocation de la loi Barangé, qui est aussi un des buts avoués du Front républicain.

Celui-ci privé sur sa droite de toute possibilité d'une majorité de rechange, ne pourra vivre que grâce à l'appui des extrémistes, dont il deviendra l'otage. Combien de temps supportera-t-il pareille servitude?

Evidemment, les dirigeants du Front républicain, qui comptent avant tout sur la qualité de leur programme et sur l'urgence des questions qu'ils se proposent de résoudre, voudraient obtenir, sans les solliciter, les voix du centre droit, aussi ne seraient-ils pas disposés à amorcer dans l'immédiat le problème de l'enseignement laïque. C'est une poire pour la soif qu'ils aimeraient garder en réserve pour les militants assoiffés d'anticléricalisme.

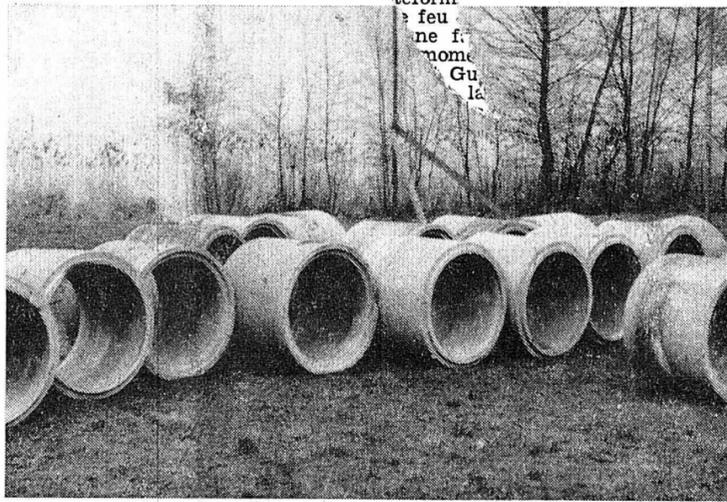
(Suite page 3) Ed. G.

## Elle prononcera le serment olympique



Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, une femme prononcera les paroles du serment olympique qu'un concurrent prête au nom de tous les autres. Mme Giuliana Chenal-Minuzzo, qui fut choisie par le Comité Olympique italien, mérite certainement cet honneur. En remportant une médaille de bronze aux Jeux olympiques à Oslo en 1952, elle réalisa la meilleure performance du team italien. Championne nationale en 1952, 1953 et 1955, elle se classa deuxième au slalom géant dans les courses préolympiques que le SDS organisait à Grindelwald, mais dut abandonner par la suite à cause d'une légère foulure. Notre photo montre Mme Giuliana Chenal-Minuzzo, 24 ans, et mère d'un enfant, à Cortina.

## Va-t-on sacrifier l'idyllique paysage du Baldeggersee?



Le petit lac de Baldegg est très aimé des Lucernois et de tous ceux qui visitent ce canton du fait qu'il n'y a aucune construction autour. C'est la Ligue suisse pour la protection de la nature qui en est propriétaire, ainsi que d'une petite bande de terrain tout autour. Or, une entreprise de construction vient d'acquiescer une parcelle sur la rive sud-ouest, et se propose de construire des maisons familiales et autres: les canalisations sont toutes prêtes à venir enlaidir ce paysage protégé. La Protection de la nature mène le bon combat pour empêcher ce sacrilège, mais y parviendra-t-elle? Voici la rive solitaire et ces tuyaux de canalisation insolite.

## Sur les hauteurs du Val-de-Ruz

Regards en arrière touchant la religion et l'Eglise au temps de nos aïeux. Les nombreux et importants devoirs et missions des pasteurs et ministres.

(Corr. part. de «L'Impartial»)

Villiers, le 21 janvier.

L'année commençante n'ayant jusqu'à aujourd'hui rien apporté de nouveau dans notre Val-de-Ruz, malgré tous les vœux émis au Nouvel-An, force m'est de parler, une fois de plus, de mes feuilles dans les archives de mon petit village et d'en tirer certains renseignements, cette fois au sujet de la religion et de l'Eglise. Une chose bien évidente tout d'abord, c'est que nos aïeux, beaucoup plus proches que nous de la Réforme de 1530 et années voisines, étaient aussi beaucoup plus fidèles à leur religion et à leur église, et plus respectueux envers leurs «conducteurs spirituels». Le pasteur se dénommait «Monsieur le ministre», et les avis qu'on lui demandait souvent étaient suivis scrupuleusement, étant alors paroles d'évangile.

C'était Monsieur le ministre qui, à Dombresson comme à Villiers (qui fait partie de la même paroisse), était seul capable, par exemple, de faire subir leur examen aux «régents d'école» soumissionnant pour la place, et c'était également lui, assisté de personnalités du village, qui présidait en mars ou en avril à la «visite» annuelle, c'est-à-dire aux examens des écoliers. D'ailleurs en ce temps-là, les programmes scolaires étaient tous centrés sur la Bible; c'était pour apprendre à lire les Livres saints que les gosses étaient initiés aux mystères de l'ABC, et l'on apprenait également à l'école le chant des psaumes.

Une chose qui m'a aussi frappé, c'est que les communications officielles, communales et autres, comme l'an-

nonce des «montes» (mises) de bois ou la permission du libre parcours dans les champs communaux une fois les récoltes rentrées, étaient faites le plus souvent le dimanche, par un crieur, à la sortie du «prêché».

Dans notre paroisse de Dombresson-Villiers-Le Pâquier, c'était le régent de Dombresson qui, lors des cultes, entonnait et conduisait les chants des fidèles, et il ne s'agissait alors que des psaumes, lents et solennels, fidèlement conservés depuis la Réforme. Voici une ou deux citations à cet égard:

(Suite p. 3) Ad. AMEZ-DROZ.

## Il y a un an que le Nautilus navigue à l'énergie atomique

L'équipage du sous-marin «Nautilus» a mangé une immense tourte pour fêter le premier anniversaire du lancement du premier navire propulsé par l'énergie atomique.

Il y a une année que le «Nautilus» descendit la rivière Thames et que son capitaine lança son message historique. «En route avec l'énergie nucléaire».

Depuis ce premier voyage, le «Nautilus» a parcouru 26.231 milles sans se ravitailler en «carburant», dont 13.140 milles en plongée.

La plongée la plus longue a duré 89 heures et 42 minutes.

Lors de ses 75 voyages, le sous-marin atomique a transporté 1542 personnes, y compris 76 amiraux et de nombreux membres de la Commission de l'Energie atomique, des membres du Congrès, hauts fonctionnaires du gouvernement et observateurs.

Le «Nautilus» a visité six ports, de Portsmouth, dans le New Hampshire, aux Iles Vierges, Petites Antilles. La croisière la plus longue a duré 206 heures.

Il a fait 365 plongées et a procédé à 110 transbordements de personnel par hélicoptère. Le sous-marin atomique a également été soumis à de nombreux autres essais qui ne sont, cependant, pas portés à la connaissance du public pour des raisons de sécurité.

Le «Nautilus» se trouve actuellement en cale-sèche. Près de lui, on travaille sur le «Seawolf», le second sous-marin nucléaire américain, lancé le 21 juillet 1955, et sur le «Skate», dont la quille a été posée le même jour que celle du «Seawolf». Un quatrième sous-marin nucléaire est en construction à Portsmouth. (U. P.)

## Echos

Bien envoyé!

Le rédacteur en chef d'un journal sportif est en train de mettre en pages, lorsque entre dans son bureau un manager accompagné de son poulain.

— Bunny, je vous présente le champion de boxe d'Afrique du Sud. J'espère que vous allez lui consacrer une colonne!

— Qui vous a permis d'entrer? Désolé, mon cher, mais je n'ai pas une minute. Je vous verrai une autre fois.

Le manager insiste:

— Mais, Bunny, c'est le champion d'Afrique du Sud. Ça vous ferait un papier formidable.

— Mais puisque je vous dis que je n'ai pas le temps!

— Vous avez tort, Bunny. N'oubliez pas que c'est le champion d'Afrique du Sud.

Bunny voit rouge. Levant les yeux de son travail pour la première fois, il décoche au champion d'Afrique du Sud le plus beau direct qu'on ait jamais vu. Celui-ci s'écroule, sans dire ouf.

— Et maintenant, laissez-moi travailler. Le champion d'Afrique du Sud, c'est moi!

## Notes d'un passant

Dès demain nos négociateurs seront aux prises avec les négociateurs britanniques à l'ombre de Big Ben.

Parviendront-ils à élever quelque peu le contingent accordé à nos horlogers?

Avant guerre nous vendions en Angleterre à peu près 7 fois plus de montres qu'aujourd'hui. Ce qui prouve que pas mal d'Anglais cherchent encore à acheter une montre suisse actuellement, sans avoir la moindre chance d'en trouver sinon par la voie toujours dangereuse et hypothétique de la contrebande. Pécélots sans nom venus d'Allemagne avec un cadran sur lequel est écrit «Swiss made» ou soi-disant chronographes soignés... qui durent deux jours. Mais le gouvernement de Sa Majesté est ainsi fait. Il préfère ouvrir la porte à la camelote, faire perdre des millions au Trésor et frustrer d'honorables citoyens, plutôt que de conclure avec la Suisse un arrangement équitable.

Mais ce qu'il y a de plus drôle c'est que pour justifier leur position, ces Messieurs de Londres utilisent les mêmes arguments que ceux qu'ils reprochent aux Américains.

En effet. Comme l'écrivit Bernard Béguin dans le «Journal de Genève»:

Le principal argument des autorités britannique pour limiter l'entrée des montres suisses est que leur horlogerie est indispensable à leur défense nationale, et qu'elle a encore besoin d'être protégée!

Il y a un élément d'humour sombre dans cette situation. Car lorsque la Suisse a dû faire face aux mesures de protection américaines destinées à protéger l'horlogerie, «indispensable à la défense nationale des Etats-Unis», elle a trouvé de chaleureux avocats dans la presse anglaise. Celle-ci était toute prête à reprendre à son compte nos arguments selon lesquels les instruments de précision utilisés par l'armée peuvent fort bien être fabriqués ailleurs et le sont en réalité dans une large mesure; qu'il est malsain pour une industrie essentielle de vivre à couvert, et que cela est indigne d'une grande puissance industrielle qui a une position créditrice. Sir Frank Lee vient de le redire en substance aux Américains, à l'ouverture de la conférence de la G. A. T. T. Mais est-ce bien digne aussi d'une puissance industrielle qui jouit d'un avantage permanent de 10% dans sa balance commerciale avec nous? Décidément, le protectionnisme est une poutre que l'on ne voit que dans l'œil du voisin.

Ces réflexions très justes ne changeront peut-être rien à l'entêtement britannique.

Mais il est normal que sur ce point-là le public sache qu'un bon expert anglais vaut un bon expert américain!

Le père Piquerez.

## La presse américaine consomme beaucoup de papier

L'Association américaine des éditeurs de journaux a annoncé que la consommation de papier des journaux publiés en 1955 a battu tous les records précédents. On estime de fait le poids des journaux imprimés en 1955 à 6,638,149 tonnes en comparaison avec 6,162,762 tonnes en 1954 et 6,142,897 en 1953.

## Gigantesque incendie aérien en Grande-Bretagne

Au cours d'un vol d'exercice, un Viscount à quatre turbo-moteurs de la flotte commerciale britannique s'abattit au sud de Londres et fut complètement détruit. Les cinq membres de l'équipage purent heureusement sortir de l'appareil en flammes et n'ont subi que des blessures superficielles. Un moteur avait déjà eu des ratés au départ, mais en vol, un deuxième incident mit le feu à l'avant de la machine; l'appareil put être ramené tant bien que mal au sol. Le voici après l'incendie.



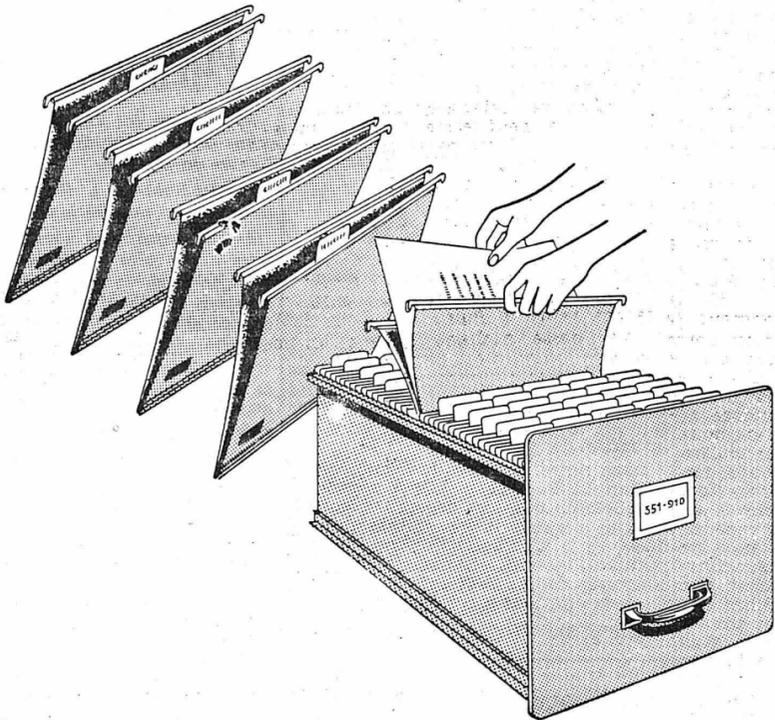


A droite se promène un homme comme il faut  
Et qui s'offre d'heureux loisirs quand il fait beau.  
A gauche voici l'homme «en coup de vent»  
Qui se hâte toujours et éperdument.

A celui-ci rien ne réussira  
Qui court à tort et à travers,  
Mais voyez l'air satisfait de celui-là  
Qui connaît les produits NEHER! \*\*\*

Oui, dit-il, chaque jour me sont offerts  
Les réputés produits de la maison NEHER.  
Avec eux grande économie de peine et de temps,  
A mes yeux c'est le plus important.

\*\*\* *par exemple: Mono-map*  
*le dossier à suspension*  
*qui atteint la perfection*



Vous trouvez les produits NEHER dans les papeteries et les magasins d'articles  
de bureau de toutes la Suisse.  
En cas de besoin, demandez tous renseignements à NEHER S. A. Fabrique  
d'articles de bureau Belpstraße 20 Berne Téléphone 031/3 33 31

### A louer

pour le 30 avril 1956  
dans l'immeuble rénové

### Léopold-Robert 88

locaux commerciaux et bureaux.  
S'adresser à M. Pierre Feissly,  
gérant, Paix 9, tél. 2 48 71.

### Vendeuse

distinguée et compétente est demandée à la  
CONFISERIE ET CHOCOLATERIE MOREAU  
45, Avenue Léopold-Robert

### Jeune garçon

robuste est demandé pour le poste de commis-  
sionnaire. — Faire offre avec copies de certificats,  
photo et prétention de salaire.



Conférence au Temple de l'Abeille, par le  
pasteur Barkey Wolf, d'Anvers:  
Mercredi 25 janvier 1956 à 20 h. 15  
Collecte recommandée au profit de l'Eglise  
chrétienne missionnaire belge. Comptoir de  
livres belges.

### Images de Belgique

### JEUNE HOMME

sérieux et travailleur est demandé pour  
service d'expédition. Situation stable.  
Offres manuscrites avec copies de cer-  
tificats et prétentions, sous chiffre  
F. W. 1471, au bureau de L'Impartial.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

# Nous cherchons

Grâce à leurs multiples avantages bien connus et au  
minimum de réparations et de mises au point qu'elles  
exigent, les machines à coudre BERNINA sont les plus  
recherchées. Nous avons constamment des commandes  
de BERNINA d'occasion auxquelles nous ne pouvons pas  
donner suite.

## BERNINA usagées

Cela s'explique par le fait qu'il est très rare de trouver  
des BERNINA d'occasion sur le marché. Or, pour parer  
à cette carence, nous nous montrons extrêmement conci-  
liants dans les reprises de BERNINA usagées contre des  
neuves.

Conséquemment, nous invitons vivement les possesseurs  
de machines à coudre BERNINA à nous demander une  
offre d'échange. Le supplément à payer est tellement  
minime que tous les amis de la BERNINA voudront  
profiter d'un échange aussi avantageux.



AGENCE POUR LE JURA BERNOIS:

**BRUSCH FRERES**

ST-IMIER Téléphone (039) 4 12 78

DELÉMONT Téléphone (066) 2 22 56

Fabrique d'horlogerie  
**CHS TISSOT & FILS S.A.**

au Locle

OFFRE PLACES A

**Horlogers complets**  
**Visiteurs (euses) de**  
**réglages**

**Retoucheurs**

**Chef** de la section posage de cadrans

**Remonteurs** de finissages et  
mécanismes petites pièces

**Poseurs de cadrans**

Faire offres au Service du Personnel.



Ville de La Chaux-de-Fonds

### Mise au concours

Par suite de démission, pour raison de santé,  
du titulaire actuel, le poste de

**Concierge du collège de la Charrière**

(éventuellement, par suite de mutation, poste de  
concierge d'un autre bâtiment public)  
est mis au concours.

Traitement fixé par le budget communal.  
Entrée en fonctions: 1er avril 1956 ou date à  
convenir.

Le cahier des charges peut être consulté au  
Secrétariat des Ecoles primaires, 28, rue Numa-  
Droz.

Les offres de services, accompagnées de ren-  
seignements précis sur l'état-civil et l'activité  
professionnelle, sont à adresser, jusqu'au 8 février,  
au directeur des Ecoles primaires, M. P. Perrelet,  
qui donnera tous renseignements complémen-  
taires, s'il y a lieu.

Seules les offres d'hommes mariés seront prises  
en considération.

La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 1956.

LE CONSEIL SCOLAIRE.

## Enchères publiques de véhicules à moteur, remorque, etc.

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères  
publiques, le JEUDI 26 JANVIER 1956, aux en-  
droits et heures ci-après désignés, les biens sui-  
vants APPARTENANT A DES TIERS:

Dès 14 h. 30, à la Carrosserie M. Dubois,  
Terreaux 46 b, en ville,  
1 voiture automobile, marque Jaguar, conduite in-  
térieure, modèle 1946;

Dès 15 heures, au sud du bâtiment des Ser-  
vices Industriels, Collège 30, en ville,  
1 remorque pour transport de longues pièces de  
bois;  
1 treuil avec câble;  
1 cric;  
1 motocyclette avec side-car, marque Panther,  
600 cc., modèle 1949.

Vente au comptant conformément à la L. P.

OFFICE DES POURSUITES,  
La Chaux-de-Fonds.

ETABLISSEMENT  
D'ART INDUSTRIEL  
cherche

## DESSINATEUR

ayant l'expérience du genre  
bijouterie.

Faire offres sous chiffre  
P 10097 N, à Publicitas S. A.,  
La Chaux-de-Fonds.

## Employé de commerce

de langue maternelle allemande  
cherche place dans

**industrie**

(bureau de vente ou expédition)  
Parfaitement au courant des formalités  
d'expédition pour tous les pays, sachant  
le français, l'anglais et l'italien.  
Adresser offres sous chiffre A. Z. 1483,  
au bureau de L'Impartial.

POTAGER combiné bois  
et gaz, avec plaque chauf-  
fante, à vendre. — P.  
Magnin, Numa-Droz 179.  
A VENDRE d'occasion la-  
vabo avec marbre et glace,  
3 grands tiroirs et 2 pe-  
tits. — S'adresser Bassets  
8 (Charrière), au 1er éta-  
ge.

APPARTEMENT à re-  
mettre tout de suite, trois  
chambres, corridor, cui-  
sine, centré, plein soleil.  
— Ecrire sous chiffre U.  
N. 1097, au bureau de  
L'Impartial.

CHAMBRE à louer meu-  
blée pour le 1er février.  
— Tél. (039) 2 37 12.

## LETTRE DE PARIS

## Le Front républicain sera-t-il en fait un gouvernement de Front populaire?

(Suite et fin)

## La loi du nombre.

Mais les communistes savent que ni les socialistes, ni les radicaux ne pourront reculer, le jour où ils exigeront, en déposant une motion d'urgence, l'abrogation de la loi Barangé, (subventions aux écoles libres). C'est pourquoi ils n'hésiteront pas à les mettre au pied du mur, et à les y laisser, une fois la besogne accomplie.

Alors commencera l'ère des ministères de courte durée, jusqu'à ce que le Front républicain ait renoncé à sa politique exclusive dans un sens ou dans l'autre. Or, d'après les affirmations répétées de MM. Guy Mollet et Mendès-France, tout accord avec les communistes étant exclu, tant que ceux-ci seront considérés comme n'appartenant pas à une formation nationale, il ne restera qu'une seule possibilité, celle que l'on repousse du pied aujourd'hui, la conjonction des deux centres gauche et droit, sous une autre appellation que l'Union Nationale, puisque ce vocable a le don d'exaspérer les gens de gauche, qui le considèrent comme un péjoratif détestable et détesté.

La loi du nombre parlera. Elle seule en effet a raison dans une démocratie, dont elle est la règle fondamentale. Vouloir l'esquiver, c'est se lancer dans les chemins tortueux de l'équivoque et de l'arbitraire, pour ne pas dire de l'autoritarisme.

## Modération du Centre-Droit.

Quelle que puisse être l'opinion que l'on professe, on se doit de reconnaître que les partis du centre droit, au lieu de se draper dans leur dignité offensée, se montrent plus conciliants que leurs adversaires d'hier, et font preuve de plus de sens politique.

Le programme très édulcoré que l'on attribue à M. Guy Mollet serait de nature à lui valoir sinon l'assentiment des modérés et du MRP, du moins leur soutien provisoire. Dans ce cas, pour-

## Chronique horlogère

## Une mise au point de Cadhor

Nous avons reçu de M. Pétremand, de Genève, qui dirige le Comité d'action et de défense des fabricants d'horlogerie Cadhor, une mise au point touchant l'article paru dans nos colonnes le 16 crt. et relative au malaise horloger. Notre correspondant nous dit que : « L'action Cadhor est basée, avant toute chose :

a) sur la fidélité absolue aux principes d'une Convention collective et d'une réglementation de prix, adaptées aux circonstances.

b) sur la sauvegarde et la défense des intérêts des petites et moyennes entreprises. »

Le même correspondant ajoute : « Renouer la maison, dans le sens de la scission entre les Manufactures et les Etablisseurs — seul moyen d'atteindre le but recherché — ne signifie pas, comme vous le prétendez, vouloir la démolir. Nous reconnaissons pleinement les mérites « antérieurs » du régime conventionnel. Ce que nous combattons, ce sont les excès auxquels il a donné lieu, depuis plus de cinq ans. »

Suivent une série d'observations touchant le régime de répression et d'amende et l'exposé des motifs qui inspirent l'action de Cadhor. M. Pétremand, enfin, précise que le mouvement qu'il dirige « vit des contributions des fabricants qu'il défend, non pas « pour » qu'il les défende, mais parce qu'il les défend ».

Dont acte très volontiers.

Quant à la menace que nous fait M. Pétremand de porter sa lettre par d'autres voies, à la connaissance du public horloger « si nous ne la publions pas intégralement dans nos colonnes », elle ne nous inspire, faut-il le préciser, aucune inquiétude. Nous savons parfaitement ce que nous faisons en tenant le public au courant des événements avec une stricte et parfaite objectivité.

P. B.

quoi faire en sorte d'obtenir indirectement leurs voix et refuser leur participation? Il y a là quelque chose de choquant. Un gouvernement qui ne veut aucune compromission avec la droite devrait, semble-t-il, agir autrement.

Mais il y a toujours cette loi du nombre qui, à quelque point de vue qu'on se place, apparaît avec sa brutale logique. Et puis il y a ces diables de communistes, dont on accepterait bien volontiers les voix si elles n'étaient si encombrantes et si compromettantes.

Un relâchement, dans la rigidité première des plans gouvernementaux, pour attirer les quelques indispensables suffrages de droite et permettre de masquer à l'opinion publique la dépendance du Front républicain par rapport aux communistes, ne serait pas impossible.

Pour l'instant tout ceci n'est qu'hypothèse. Mais les perspectives d'avenir ne vont pas tarder à se préciser.

Ed. G.

## Des savants suisses font une précieuse découverte

DETROIT, 24. — AFP. — Les docteurs François Duckert, ingénieur chimiste, Paul Flückiger, docteur en médecine, et Fritz Koller, docteur en médecine, de l'Université de Zurich (Suisse), ont présenté samedi devant 200 hématologues des Etats-Unis, du Canada et d'Europe un rapport annonçant la découverte d'un nouveau facteur de coagulation du sang, le facteur X.

Au cours de la 5<sup>me</sup> conférence annuelle d'hématologie organisée par la faculté de médecine de l'université Wayne, les savants suisses ont souligné que certains résultats d'expériences effectuées en laboratoire ne pouvaient être expliqués par aucun facteur connu. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à avancer le postulat de l'existence d'un nouveau facteur de coagulation, qu'il ont baptisé « facteur X ». Il est possible de confirmer cette hypothèse, ont-ils dit, à l'aide d'expériences menées avec des facteurs purifiés et des sérums pathologiques combinés par paires. Du rapport des savants suisses, il ressort notamment que les personnes atteintes d'hépatite et de cirrhose du foie sont sujettes à une déficience du Facteur X.

## Télégrammes...

\* Le royaume Hachémite de Jordanie a adhéré à l'Organisation internationale du travail. Cette adhésion porte à 71 le nombre des pays membres de l'O. I. T.

\* La Roumanie et la Yougoslavie ont conclu un accord commercial qui prévoit pour cette année des échanges d'un montant de 11 millions de dollars.

\* Un procès qui durera jusqu'à la fin de mars et au cours duquel 136 témoins doivent comparaître, s'est ouvert à Berlin-Ouest. Le principal accusé est Karl Oberjat, le « roi de la margarine », qui est entouré de sept coaccusés.

Oberjat, directeur de la « Fabrique de margarine du Brandebourg », est accusé d'avoir vendu au marché noir de 1946 à 1949, c'est-à-dire pendant la période de rationnement, 154 tonnes au moins de margarine.

\* Radio-Budapest annonce que la population de la Hongrie a augmenté de 112.000 âmes l'année dernière et s'élève actuellement à 9.860.000 âmes.

\* On annonce de source autorisée que, répondant à une invitation du président Vorochilov, M. Vincent Auriol, ancien président de la République française, se rendra à Moscou au début du mois de février. Il sera l'hôte du maréchal Vorochilov, président du Praesidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.

## Sur les hauteurs du Val-de-Ruz

Regards en arrière touchant la religion et l'Eglise au temps de nos aïeux. Les nombreux et importants devoirs et missions des pasteurs et ministres.

(Suite et fin)

Dans les comptes communaux de 1680, nous trouvons : « Délivré au Maître decolle de dombresson pour le chant des psaumes... 10 batz. (Fr. 1.50) ».

C'était ainsi chaque année, et le secrétaire ajoutait souvent, très prudemment : « mais sans conséquence », ce qui voulait dire qu'on n'était pas obligé de continuer indéfiniment ces largesses !

Il arriva, de temps à autre, qu'un de ces chantres (ou bien le pasteur) s'avisât d'introduire dans le culte de nouvelles mélodies ; alors, nos aïeux, fureux conservateurs en ce domaine, se cabraient, d'où, entre autres, ces deux citations : En 1704 « Jay esté à Dombresson par ordre de paroisse pour avertir Monsieur Sandoz (pasteur) que lon vouloit entonner les vieux psaumes... » Puis la même année : « Délivré au Regent d'Ecolle de Dombresson ce qui lui a été ordonné par la commune lors qu'il entonneroit les vieux psaume, 15 batz, et cela sans conséquence ».

## Répercussions des persécutions étrangères

Il semble à première vue que la lecture des anciens papiers communaux ne devait refléter que la vie locale d'alors ; pourtant il n'en est rien ; nous pouvons en effet, au cours de ces recherches souvent fastidieuses, suivre année après année certains points du déroulement de l'histoire des pays voisins, et pour ce qui nous concerne aujourd'hui, l'histoire religieuse de France et les drames dont elle est farcie. J'ai parlé, dans un précédent article, du cortège journalier et interminable des gueux, des estropiés, des « brûlés » (incendiés), des déserteurs en quête d'aumône ou de passage, que voyaient défilier nos anciens caissiers communaux. Parmi ces vagabonds, rusés ou sincères, on trouve toute une liste de ces « réfugiés » qui, victimes des guerres ou persécutions religieuses de l'époque, préférèrent abandonner la France et leurs richesses tout en risquant leur vie, plutôt que de renoncer à leurs croyances et à leur culte, cela surtout aux environs de la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685. En voici quelques citations :

En 1661, « Delivré a une femme de messe (Metz) Lorraine quavoit cinq enfant dechassé pour la religion... 4 batz ». En 1682, « Item (en outre) delivré a un gentilhomme français avec son ménage dechassé pour la religion... 9 gros (45 cts.) ». Puis : « le 27 avril 1696 la fille d'Abraham diacon gouverneur de dombresson nous a amené trois povre réfugiés un garçon mallade d'umne mauvaise fievre avec le cheval et chariot ledit malade ayant attestation d'un fidelle ministre réfugiés a morge que la povre veuve avec ses enfants grandement Affligé a vecu en bonne Chretienne Or comme ledit malade nous pensoyent forcer et contraindre trouver un chariot pour les mener jusque au haut de chufor... jay demandé avis aux comunier que jay pu trouver au village ; ledit mallade supplé au nom de dieu messieur lhonorable comune leur donner ce qu'il faudroit donner pour payer le chariot de peur que leur enfants malade n'endurat de mauvaise secousse par Chenaux à cause du mauvais chemin, elle se sumette le porter du mieux quelle pouront jusque au haut puis pour descendre prendront des branches pour le porter ou trainer comme elle pouront... n'ayant peu (pu) trouver que le compere Jonas lépée et le marechal, ont trouvé à propos selon la neceté leur donner par charité 3 batz (45 cts.) »

Enfin ceci, toujours en 1696 : « Item a un autre ministre francois ayan été en galere 3 an puis par la grace de dieu remis en liberté ayant souffert ce chatiment pour avoir prêché le St evangille contre les edit de leur rois, pour luy et sa dame... 3 gros (15 cts) ! »

Nous voyons aussi que de temps à autre, des collectes étaient organisées, souvent par les pasteurs, pour venir en aide à des galériens ou des esclaves : « Le 5me Juin 1714 jay delivré a mons. Sandoz pasteur (de Dombresson) pour les gualeriers, Cy 4 Livres et demy (fr. 2.70). » Puis : « le 22e Mars 1727 par ordre de la Commune Delivré a un homme qui cherchoit pour racheter des esclaves 5 batz. »

On voit paraître aussi chaque année, dans ces anciens livres de comptes communaux, la mention du passage du, ou des moines quêtant pour l'hospice du Grand Saint-Bernard. Rappelons pour ceux qui ne le savent pas (et ils doivent être nombreux) que cet hospice fut fondé au XI<sup>e</sup> siècle (un peu après l'an mille) par Saint-Bernard de Menton, né au château de ce nom près du lac d'Annecy, mort en 1081. On sait que le Saint-Bernard était l'un des rares points de passage des Alpes entre la Suisse et l'Italie ; il était très

utilisé et souvent les voyageurs, surpris par les tempêtes de neige, y trouvaient la mort. On trouve la mention de ces quêtateurs dans les plus anciens registres, 1650 environ, qui nous ont été conservés ; mais il est certain que ces quêtes à travers la Suisse ont commencé beaucoup plus tôt. De semblables quêtes se firent plus tard, pour les hospices du Saint-Gothard et du Simplon (souvent écrit Cinq Plomp par nos braves secrétaires d'antan).

## A propos du Temple de Dombresson

Le Temple de Dombresson était autrefois plus petit qu'aujourd'hui. L'histoire nous raconte qu'au temps de la Réforme, le fougueux Farel à la barbe de feu vint y prêcher. Comme souvent, d'une façon un peu brutale, il le fit au moment où le brave curé, qui s'appelait Guillaume Gallon, était en train de dire la messe ; montant en chaire, il prononça sa diatribe d'une voix claironnante, obligeant l'infortuné prêtre à se taire.

Ce temple, était entretenu comme aujourd'hui par les trois communes de Dombresson, Villiers et le Pâquier, sinon encore Savagnier, et les livres de comptes de Villiers mentionnent presque chaque année des dépenses payées à cet effet, ainsi que pour le mur du cimetière qui ceint l'édifice. En 1687 nous lisons : « Une journée à Dombresson pour leglise pour visiter ce quil y avoir à faire, 4 batz. » Plus loin : « Plus une journée pour faire marché avec les chappuis (charpentiers) pour la dite eglise, 4 batz. »

En 1697, le Temple fut reconstruit dans ses dimensions actuelles : cette date est gravée au porche. Les Villiers ne voyaient pas de bon œil cette grosse dépense, car ils se disaient trop peu « moyennés » pour y participer ! Mais ils durent y passer. Nous trouvons à cet égard dans les anciens procès-verbaux les mentions suivantes :

« 27 mars 1696. Il a esté Aresté et passé en communauté que l'on députeroit quatre hommes pour Aller avec ceux de Dombresson pour consulter touchant la refaction de leglise... » Puis : « Le neuvième iour du mois d'apvril 1686 il est passé en commune qu'on est content (d'accord) de s'aider a rebastir l'Eglise ensuite de la promesse que ceux de Dombresson ont fait en présence des Sieurs pasteurs Monsr. Boyve et Mons. Tribollet quil feront faire la part aux comuniers du pasquier aux frais de ceux du dit Dombresson au cas que ceux du pasquier facent refus... » Puis : « 15 juin 1687 il s'est passé touchant l'Eglise qu'on ne se doit point disjoindre d'avec ceux de Savagnier qu'on doit racomoder ladite Eglise par tout ou il sera necessaire, et faire marché avec des maistres le plus estroictement que l'on pourra... »

Des divergences s'étant élevées et les Villiers ne trouvant pas l'argent nécessaire, nous lisons plus loin cette phrase restrictive : « On a arresté touchant le Temple, que puis que ceux de Dombresson ne veulent pas barrer le champagne et que les habitants ne veulent pas payer le giète (leur taxe) on ne sauroit faire que racomoder le temple au mieux que lon pourra, selon leurs moyens. »

Et enfin, le 12 janvier 1697, « la Communauté Sestant assemblée en general pour et a l'occasion du Temple, ayant mis en considération que la Comm. n'a pas beaucoup de moyens ny les particuliers non plus, si bien que le plus (le vote) sest passé qu'on doit repondre a ces Messrs. de Dombresson, qu'on est fort content qu'on racomode le Temple et l'agrandir au moins domageable, que pour en bastir un neuf que les biens de la Comm. ny ceux des particuliers ne sauroit cela supporter, & qu'il ny auroit pas lhonneur de Sengager ny promettre de faire outre son pouvoir. »

Bref, les choses s'arrangèrent finalement, on refit le Temple dans ses dimensions actuelles ; et s'il se trouvait, comme je le pense, rempli alors tous les dimanches, on doit reconnaître qu'aujourd'hui, hélas, il est beaucoup trop grand... comme beaucoup d'autres d'ailleurs. Nous avons évolué de ce côté-là, mais en arrière !

Ad. AMEZ-DROZ.

## Un vétérinaire opère les chiens de la cataracte

Le Dr Hugh Simpson, vétérinaire de l'Université de l'Iowa, a révélé que depuis un an, il a opéré de la cataracte 85 chiens aveugles et que la plupart de ces opérations ont été couronnées de succès.

Après ses opérations, le Dr Simpson place des lentilles en matière plastique sur les yeux de ses patients car, dit-il, on ne peut faire porter des lunettes à un chien.

## Les USA ont été à deux doigts d'entrer en guerre à l'époque de Dien Bien Phu

WASHINGTON, 24. — AFP — M. McCormack, chef de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, a déclaré, au cours d'un programme télévisé, que les Etats-Unis se seraient engagés dans la guerre au moment du siège de Dien-Bien-Phu, si certains dirigeants au Congrès ne s'étaient pas opposés à une action directe des forces américaines en Indochine.

Le représentant démocrate a précisé que les leaders parlementaires avaient invité le gouvernement à la prudence au cours d'une réunion qui se tint en avril 1954, dans le bureau de M. John Foster Dulles.

## Radio et télédiffusion

Mardi 24 janvier

Sottens : 7.00 Gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 La discothèque du curieux. 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon. 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 Mardi, les gars ! 13.05 Pour le 24 janvier (Allocution). 13.30 Oeuvres de compositeurs vaudois. 16.30 Musique symphonique. 16.50 Mélodies par Lucienne Dalman. 17.20 Trois Notules pour trio d'anches. 17.30 Dialogues en marge de l'actualité. 17.50 Disques. 18.15 Dans le monde méconnu des bêtes. 18.20 Disques. 18.30 La paille et la poutre. 18.40 Duos... 18.55 Le micro dans la vie. 19.13 L'heure. Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Discanalyse. 20.30 Soirée théâtrale (Baby Hamilton). 22.00 Orchestre symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du coeur. 22.45 Le Grand Prix du Disque.

Beromunster : 6.15 Informations. 6.20 Disques. 6.45 Gymnastique. 7.00 Informations. 7.05 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Disques. 12.29 Signal horaire. Informations. 12.40 Disques. 13.15 Ecrit dans la marge. 13.25 En joyeuse compagnie. 16.30 Chants populaires. 17.00 Causerie. 17.15 Orchestre récréatif bâlois. 18.00 Souvenir du Japon. 18.20 Musique symphonique. 18.40 Causerie. 19.00 Trio d'accordéon. 19.20 Communiqués. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Causerie. 20.15 Concert symphonique. 22.00 Chants. 22.15 Informations. 22.20 Pour les amis de la musique. 23.00 Valses de Strauss.

Mercredi 25 janvier

Sottens : 7.00 Gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Farandole populaire. 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Musique symphonique. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Musique symphonique. 10.10 Emission radioscolaire. 10.40 Chansons populaires. 11.00 Emission d'ensemble. 11.20 Musique symphonique. 11.45 Refrains et chansons modernes. 12.15 Valses. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.45 Le quart d'heure du clavecin. 14.00 Cours d'éducation civique. 16.30 Musique chorale romantique. 17.25 Prélude à l'heure des enfants. 17.30 Le rendez-vous des benjamins. 18.15 Petit concert. 18.25 En un clin d'oeil. 18.30 Deux marches populaires. 18.40 Enfants en danger. 18.55 Airs populaires français. 19.00 Micropartout. 19.13 L'heure. Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Petit dictionnaire des orchestres de danse. 19.50 Questionnez on vous répondra. 20.05 Harmonies modernes. 20.15 Un dilettante. 20.30 Le mercredi symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Que font les Nations-Unies. 22.40 Musique de danse.

Beromunster : 6.15 Informations. 6.20 Disques. 6.45 Gymnastique. 7.00 Informations. 7.05 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Musique légère. 12.29 Signal horaire. Informations. 12.40 Radio-Orchestre. 13.25 Imprévu. 13.35 Chants. 14.00 Pour les enfants. 14.30 Emission radioscolaire. 16.30 Disques. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Programme selon annonce. 19.20 Communiqués. 19.30 Informations. 19.40 Disques. 20.00 Feuilleton. 21.15 Piano. 22.15 Informations. 22.20 Causerie. 22.40 Musique pour les jeunes.

Notre feuilleton illustré

## Le Fantôme

Cop. by Opera Mundi et Cosmopress.



tirage 4 février

100.000  
50.000

= LOTERIE ROMANDE

Lisez « L'Impartial » !

# ECOLE-CLUB MIGROS

## 1 COUTURE

Cours du soir et de l'après-midi

Prix : **Fr. 12.-** pour les coopérateurs  
**Fr. 16.-** pour les non-membres  
pour 8 leçons (1 leçon par semaine).

Pas d'engagement à long terme  
Pas de taxe d'inscription

## 2 PEINTURE SUR PORCELAINE

Prix : **Fr. 11.-** par mois  
1 leçon de 2 heures par semaine

## Reprise des cours

### 3 BRIDGE

Cours du soir et de l'après-midi

Prix : **Fr. 25.-** pour 10 leçons de 2 heures  
(1 leçon de 2 heures par semaine)

Ambiance de club  
Loisirs attrayants

### 4 SKI

3 dimanches sur neige  
(= 4 heures de cours par dimanche)  
Prix : **Fr. 18.-** (sans les frais de transport)

Les leçons ont lieu dans la région des Bugnens, à proximité du télésiège de Chasseral

## 5 Nouveau :

### HORTICULTURE D'APPARTEMENT ET DE PLEIN AIR

Choix et soins aux plantes d'agrément — Le jardin familial et sa décoration florale — Les arbres fruitiers — Engrais, parasites  
Durée du cours : 8 semaines (1 leçon de 2 heures par semaine)

Prix : **Fr 20.-**

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris pour le cours de \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No tél. \_\_\_\_\_

Jours désirés : \_\_\_\_\_

(Indiquer si possible plusieurs jours)

Le présent bulletin peut être déposé dans un de nos magasins ou expédié sous pli à :

ECOLE-CLUB MIGROS, rue de la Serre 83, La Chaux-de-Fonds

Programme remis gratuitement dans nos magasins



Voyez notre devanture  
**d'occasions**

Radios révisés et garantis  
à Fr. 50.—, 75.—, 90.— 125.—  
etc. etc.

Appareils non révisés, à démonter (pour bricoleurs) à Fr. 5.— et Fr. 10.—

Tourne-disques - enregistreur à bande - radio - gramos

**RADIO BRUGGER & Cie.**  
Avenue L.-Robert 79 Tél. 2 52 48

Ville du Locle  
Commission scolaire

Un poste de  
**Secrétaire Sténo-Dactylographe**  
aux Ecoles du Locle  
EST MIS AU CONCOURS

Préférence sera donnée à diplômée d'Ecole de Commerce ou porteuse de titre équivalent.

TRAITEMENT : légal (classe 18 de l'échelle communale).

OBLIGATIONS : selon cahier des charges pouvant être consulté à la direction de l'Ecole secondaire du Locle, rue D.-Jean-Richard 11, qui donnera tous renseignements utiles.

ENTRÉE EN FONCTIONS : 3 avril 1956.

OFFRES DE SERVICE : à adresser, avec pièces à l'appui, à M. Marc Inaebnit, président de la Commission scolaire, Temple 29, Le Locle, jusqu'au samedi 11 février 1956.

Ville du Locle — Commission scolaire  
**Mise au concours**

La Commission scolaire du Locle met au concours les 2 postes suivants :

**Professeur de français**  
(éventuellement : FRANÇAIS ET ALLEMAND)

**Professeur de mathématiques**  
aux Ecoles secondaires et de Commerce du Locle.

TITRES EXIGES : Licence ès lettres — licence ès sciences mathématiques de l'Université de Neuchâtel ou titres équivalents. Certificat de stage et d'aptitude pédagogique.

TRAITEMENT : légal.

ENTRÉE EN FONCTIONS : 2 mai 1956.

RENSEIGNEMENTS : à la direction des Ecoles secondaire et de commerce du Locle.

OFFRES DE SERVICES : à adresser, avec pièces à l'appui, à M. Marc Inaebnit, président de la Commission scolaire, Temple 29, Le Locle, jusqu'au samedi 11 février 1956. — En avisant le secrétariat du Département de l'Instruction Publique à Neuchâtel.

**BLANCHISSAGE**  
**Fr. 1.30**  
le kg., lavé-calandré  
Ø 277 76  
**mode** teinturier

**JUVENTUTI**  
Vente autorisée par la Préfecture du 15 janvier au 4 février

met en  
vente des  
**SOLDES**

Publ. Robal

**LE BAIN DE MOUSSE**  
à l'huile d'amande

*Polande*

Léger Amaigrissant  
Tonifie les muscles

VOYEZ NOS VITRINES  
Marché 2 Tél. 2 14 85

**13.50**

Plume à réservoir « Blackbird »  
un produit « Swan »

En vente à la LIBRAIRIE WILLE  
Léopold-Robert 33

complets  
manteaux  
chemises  
sous  
vêtements

Rabais importants  
aux  
**Magasins Juventuti**  
SERRE 9

**DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

Transport de piano - Garde-meubles  
TRAVAIL MINUTIEUX  
PRIX ÉTUDIÉS

**ADRIEN MAURON**  
Jaquet-Droz 12 Tél. (039) 2 77 55  
LA CHAUX-DE-FONDS

Déménageuse se rendant à  
**GENÈVE**  
dans le courant du mois  
et à  
**ZURICH**  
à la fin de cette semaine, prendrait transport déménagement

RIDEAUX  
TISSUS D'AMEUBLEMENT  
CHINTZ  
MEUBLES DE SALON  
STYLE ET MODERNE  
MEUBLES ET OBJETS D'ART

**Jean Perriraz**  
ENSEMBLIER TAPISSIER-DÉCORATEUR  
8, RUE DE L'HÔPITAL - NEUCHÂTEL  
Téléphone 53202

Faites des  
**PUZZLES**

Un passe-temps idéal.  
En réclame :

1) Puzzle-carte 0.75  
2) Puzzle moyen 200 morceaux 1.75  
3) Magnifique Puzzle anglais, 400 mx 4.90  
4) Grand Puzzle 800 morceaux 6.25

**AU DOMINO**  
Pl. d'Armes 6  
Tél. (038) 5.46.87  
Neuchâtel  
Envoi partout.

**Café-Concert-Variété**  
**LA BOULE D'OR**

Tous les soirs de l'année : spectacle international  
Cette semaine : La Troupe .. JENNY WALKER ..  
et son nouveau programme

La Manufacture d'Horlogerie

**Le Coultre & Cie, Le Sentier**

cherche pour ses BUREAUX TECHNIQUES ET DE RECHERCHES

**Techniciens constructeurs expérimentés et dessinateurs**

Place stable et d'avenir demandant de l'initiative. Faire offres avec certificats, références et prétentions.

**Employée de bureau**

Jeune fille intelligente et débrouillarde, connaissant la dactylographie, trouverait place intéressante dans petite fabrique d'horlogerie. Serait éventuellement mise au courant. — Offres sous chiffre B. W. 1328, au bureau de L'Impartial.

COMMERCE D'ALIMENTATION  
engagerait  
pour le printemps une  
**apprentie vendeuse**

ayant bonne formation scolaire.  
Faire offres écrites sous chiffre  
S. A. 1476, au bureau de L'Impartial.

Importante entreprise du Jura bernois offre une situation intéressante à un

**COLLABORATEUR**  
*pour la publicité*

qui sera chargé de l'élaboration et de la rédaction de prospectus, catalogues, instructions de service, articles techniques, etc.

Les candidats doivent

- être de langue maternelle française,
- avoir de bonnes connaissances de la machine-outil ainsi que de l'allemand et de l'anglais.
- avoir des notions de la photographie.

Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

Les offres de service, avec curriculum vitae, certificats et photo, sont à adresser sous chiffre P 25113 J, à Publicitas, Bienne.

**Ouvrières d'ébauches Jeunes filles**

pour petits travaux d'atelier sont demandées par la

**Cie des Montres MARVIN S. A.**  
Rue Numa-Droz 144.

A vendre sur le Mont-Soleil Jolie

**VILLA**

après funiculaire, vue imprenable, 6 pièces, dont 3 avec eau courante, cheminée, cuisine électrique, salle de bain, très grand jardin.

Faire offre sous chiffre OFA 2290 B., à Oreil Füssli - Annonces S. A., Berne.



LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 1956

## Ultimes préparatifs à Cortina d'Ampezzo

où toutes les délégations seront installées dès aujourd'hui. Pour l'heure, les sélectionnés reconnaissent les lieux des concours et effectuent de nombreuses séances d'entraînement

### Les courses de qualification des bobs à deux (1re manche)

(Service spécial de L'Impartial.)

La direction des courses a finalement trouvé dimanche la bonne formule pour les épreuves de qualification annoncées. Il demeure que vingt des vingt-cinq équipes au départ ont à se qualifier officiellement pour les joutes olympiques, mais les équipes qui ont obtenu les temps les moins bons auront également l'occasion de concourir avec cette restriction qu'ils prendront le départ seulement lorsque toutes les autres équipes auront accompli leur série.

Après une nuit froide, la piste était en excellent état lundi matin, mais des trous apparurent déjà à la suite de quelques passages, trous qui ne furent pas marqués, chose assez étonnante.

Pour des raisons de santé, Heinrich Angst prit quelque repos lundi et céda sa place aux freins à Robert Alt. D'autre part, l'équipe Max Angst-Warburton dota son bob des patins de l'ancien engin de Endrich.

Dès les premières descentes, le record de la piste fut amélioré par l'équipage italien Monti - Zardini, avec 1'22"38. D'autre Italiens, Dalla Costa-Conti, suivait en 1'22"82, tandis que les Suisses réalisaient 1'24"17 (Angst-Warburton) et 1'25"22 (Kapus-Angst).

L'on passa ensuite à la première manche qualificative (la seconde ayant lieu mardi) et les résultats furent les suivants :

1. Italie I (Monti-Zardini) 1'22"56.
2. Etats-Unis I (Washbond-Biasdecki) 1'22"91.
3. Italie II (Dalla Costa-Conti) 1'23"48.
4. Suisse I (Max Angst-Warburton) 1'23"50.
5. Etats-Unis II (Tyler-Seymour) 1'24"53.

### Ouverture de la session du C. I. O.

La 51me session du C. I. O. (Comité International Olympique) a été ouverte lundi à Cortina par le président Avery Brundage, qui félicita tout d'abord le comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver pour sa remarquable préparation. Puis le comte Paul Thaon di Revel, membre italien du C. I. O. et président du comité d'organisation, remercia le gouvernement italien, l'armée, le comité national olympique et diverses autres institutions pour leur appui efficace. Il émit en même temps l'espoir que se réalise la convention internationale pour la protection de l'emblème olympique préconisée par le comité olympique suisse.

C'est mardi que débiteront les délibérations proprement dites du C. I. O. A l'ordre du jour figurent les droits des organisateurs et du C. I. O. vis-à-vis des émissions de télévision, la situation financière du Comité, et, comme toujours... le problème de l'amateurisme !

### Coup d'œil sur les pistes d'entraînement

L'important arrivage dominical se fit très nettement sentir lundi dans les rues de Cortina. Une sévère réglementation de la circulation entrera en vigueur dès mardi ; elle prévoit que les seuls officiels auront droit de circuler en voiture à l'intérieur de la localité.

Les champs d'entraînement étaient extrêmement fréquentés au début de la semaine. Les spécialistes des disciplines alpines furent dirigés sur la piste de descente officielle, alors que les parcours du slalom et du slalom géant étaient jalousement surveillés. Cependant, un quintette helvétique composé de Sepp Immoos (chef des concurrents « alpins »), Georges Schneider, René Rey, Renée Colliard et Annemarie Wasser avait déjà inspecté le parcours du slalom géant le jour précédent.

Germanier, le chef des coureurs de fond, entraîna ses hommes à un footing matinal, puis toute l'équipe s'exerça ensuite sur le flanc gauche de la vallée.

### Les sauteurs finlandais, favoris

L'élite mondiale des sauteurs presque au grand complet, à l'exception des Norvégiens et des Suisses qui quittaient Andermatt, est déjà rassemblée autour du tremplin « Italia ». Les Finlandais sont les grands favoris, mais il est à noter que les Suisses ont accompli de gros progrès. S'ils parvenaient à éviter les chutes, ils deviendraient des sauteurs parfaits.

Jusqu'à l'arrivée des patineurs à l'artistique, la glace du stade olympique est réservée aux joueurs de hockey. Les Canadiens ont fait lundi une démonstration éblouissante en fondant



La flamme olympique en route

Au cours d'une cérémonie impressionnante au Capitole de Rome, le flambeau olympique destiné aux Jeux olympiques d'hiver à Cortina a été allumé. Notre photo : Le premier porteur de la flamme olympique, le champion d'Europe du lancer du disque Consolini, quitte le temple de Jupiter où elle a été allumée

leur entraînement uniquement sur la puissance et la rapidité. Il est intéressant de relever que le « coach » fit jouer chaque ligne d'attaque et chaque paire d'arrière dans une couleur différente, ce qui lui permit de mieux donner ses instructions. Sur les gradins s'étaient installés les musiciens de la fanfare des « Alpini », qui s'exerçaient à exécuter les trente-trois hymnes nationaux des nations participantes.

En ce qui concerne la représentation hongroise, Radio-Budapest a annoncé dimanche que seul le couple Laszlo et Marianne Nagy prendrait part aux Jeux, dans la compétition de patinage artistique.

### Le flambeau olympique poursuit sa route

Porté par le marcheur Giuseppe Dordoni et accompagné de hauts fonctionnaires, le flambeau olympique destiné à Cortina d'Ampezzo est parti de Rome par avion en direction de Venise, au début de l'après-midi de lundi.

### La Télévision romande et les Jeux

#### 40 émissions prévues

Dès jeudi 26 janvier, la Télévision romande va faire sur le plan sportif un effort spécial pour assurer durant les VIIes Jeux Olympiques d'hiver plus de quarante émissions soit en direct, soit sous la forme de films qui donne-

ront un reflet des événements. Les émissions d'une durée de quinze, trente ou soixante minutes auront lieu matin, après-midi et soir. Patinage de vitesse et artistique, courses de fond, descente et slalom, matches de hockey sur glace seront télévisés.

La Radiotélévision italienne a mis sur pied une organisation considérable. Pour les émissions de télévision uniquement, elle envoie à Cortina 63 techniciens, 5 reporters, 12 cameramen, trois metteurs en scène. Trois cars de reportage et 11 caméras seront installées le long des pistes et aux emplacements d'arrivée de chaque compétition. A Cortina, il y aura un télécinéma avec l'équipement nécessaire pour le développement, le tirage, le montage et la sonorisation des films. Même les pays qui ne sont pas reliés au réseau de l'Eurovision recevront un service de films.

Les images acheminées de Cortina à Milan par 6 relais atteindront, depuis la capitale lombarde, les relais installés au Monte-Generoso puis au Jungfrauoch, d'où elles seront distribuées en Suisse et transmises aux autres organismes européens. Les émissions pour la Suisse romande seront commentées par un « pool » de reporters représentant la Télévision française, la Télévision belge, Télé-Luxembourg et la Télévision romande. La cérémonie d'ouverture, jeudi 26 janvier à 11 h. 30 constituera la première émission télévisée qui sera suivie d'une série d'émissions passionnantes.

### Un vol spécial olympique de la Swissair

Swissair organise à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver qui débute- ront le 26 janvier à Cortina d'Ampezzo un vol spécial DC-6B pour transporter de New-York, via Zurich, à Milan des sportifs américains. Cet « Olympic spécial » arrivera en transit le 24 janvier à Zurich-Kloten. Le nombre des passagers américains s'élève à 37.

### BOXE

#### Victoire de Loi à Milan

Le champion d'Europe des poids légers, l'Italien Duilio Loi, a battu aux points en dix reprises le Cubain Orlando Zulueta au cours d'une réunion internationale qui s'est déroulée samedi soir à Milan.

Loi a dominé nettement son adversaire durant les trois premiers rounds, portant de précis crochets et des uppercuts au corps et à la face de Zulueta. La quatrième reprise a été plus équilibrée. A la cinquième, le champion d'Europe a été blessé à l'arcade sourcilière droite dans un corps-à-corps. Dès ce moment, Loi s'est montré beaucoup plus prudent et s'est très souvent couvert le visage. En revanche le Cubain, très combatif, s'est adjugé les sixième, septième et huitième reprises, mais s'est fait rappeler plusieurs fois à l'ordre par l'arbitre. Au cours des deux derniers rounds, Loi s'est repris et a frappé durement Zulueta, s'attribuant la décision aux points.

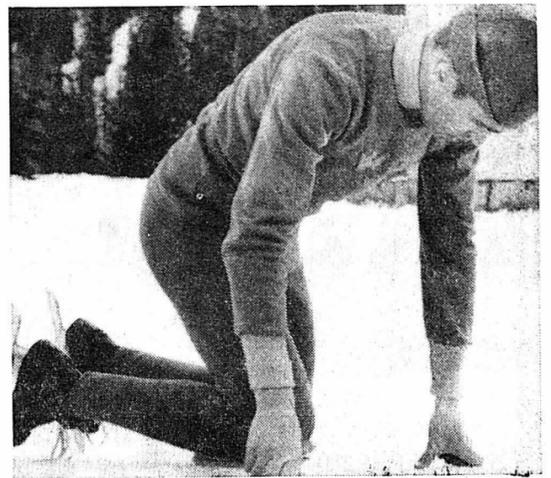
### Dernières épreuves préolympiques en Suisse



Le week-end précédant les Jeux olympiques a été caractérisé par les dernières épreuves préolympiques à Andermatt et Davos où les meilleurs concurrents et spécialistes se sont rencontrés pour se mesurer. A Davos, la course de patinage 10,000 mètres apporta la victoire sensationnelle du jeune Allemand de l'Est Helmuth Kuhnert (à gauche), qui ne manqua le record de Hjalmar Andersen que de 0,6 sec. — A Andermatt, l'équipe norvégienne de ski se livra les derniers combats. Sur 30 km., Hallgeir Brenden termina premier affirmant ses prétentions au titre olympique déjà gagné en 1952. Ses temps sur 15 et 30 km. furent excellents.

## Sur les genoux!

Vaincu à Davos par le Russe Gontscharenko et l'Allemand Hellmuth Kuhnert, le champion du monde Ericsson a dû se contenter de la troisième place. Il n'en a pas moins donné à fond et comme on le voit sur notre photo, la fin de son 5000 mètres le laissa épuisé, à genoux sur la glace...



### En tournée aux Etats-Unis

## Les gymnastes suisses obtiennent de nombreux succès

Après leurs exhibitions couronnées de succès au Madison Square Garden et à Union City New Jersey, l'équipe des gymnastes suisses a poursuivi son voyage en direction de l'ouest des Etats-Unis. Un autocar très confortable, pourvu de l'inscription « Switzerland-Swiss Olympic Team » a mené l'équipe via Philadelphie, à West Chester, Pittsburgh, Pen State et plus au nord, à Cortland. La sélection helvétique arrivera le 25 janvier à Chicago, d'où un avion la transportera jusqu'à San Francisco.

Les démonstrations attirent chaque fois un nombreux public. Outre les exercices à la barre fixe, les exhibitions de section au cheval ont la faveur des spectateurs. Malheureusement, des installations parfois défectueuses nuisaient à la précision des exercices et causèrent des chutes, sans suites graves et qui n'enlevèrent d'ailleurs rien à la belle impression générale.

A West Chester, la moitié des 2.500 spectateurs étaient des étudiants qui préparent leur brevet de professeur d'école secondaire. Ils applaudirent avant tout l'exercice à mains libres exécuté par Ernst Fivian. L'arrêt à Pittsburgh permit aux membres de l'expédition de visiter les Usines de l'United Steel qui occupent plus de

13.000 ouvriers. Dans la salle de l'Université, le programme se déroula devant 3.500 spectateurs qui prirent grand plaisir aux exercices de saut de cheval par groupe et à la présentation de la section au cheval-arçon.

Lors du trajet qui les mena à Pen State, les gymnastes suisses eurent un premier contact avec la neige en traversant une chaîne de montagnes. La manifestation à cet endroit avait été minutieusement mise au point par les soins du professeur de gymnastique de l'Université, Eugen Wettstein (Gene Wettstone), qui est le directeur technique de la Fédération de gymnastique américano-suisse. La magnifique salle contenant 6.500 places était pleine à craquer lorsque le recteur Dr Milton Eisenhower et le ministre de Suisse à Washington, Dr Schneider, souhaitèrent la bienvenue aux représentants helvétiques. Un match-exhibition contre une équipe de cinq étudiants se disputa sans attribution de points. Une estimation permet cependant d'affirmer que si l'on avait compté les notes, les Suisses l'auraient enlevé de 10 points environ. Edy Thomi surtout, mais Hans Schwarzentruher, Jean Tschabold et Jack Gunthard également, produisirent une grosse impression.

### Les éliminatoires des championnats suisses amateurs

A l'issue des éliminatoires nationales des championnats suisses amateurs qui ont eu lieu dimanche à Berne, les boxeurs qualifiés pour les demi-finales (le 12 février, à Genève) seront opposés comme suit :

Poids plume : Carlo Walter (Granges) contre Emile Martin (Lausanne), Christian Zogg (Zurich) contre Jean Kasper (Genève).

Poids légers : Dominique Perroulaz (Bienne) contre Günther Marty (Brugg) et Ennio Ricciardi (Vevey) contre Kurt Schweizer (Berne).

Poids sur légers : Karl Schnell (Berne) contre Hans Fuchs (Zurich), Francis Cuhe (La Chaux-de-Fonds) contre Gilbert Jeanrenaud (Lausanne).

Poids welters : Fritz Gapp (Lucerne) contre Kleber Erb (Berne), Max Meier (Winterthur) contre Walter Leibund gut (Bienne).

Poids sur welters : Hans Spiess (St-Gall) contre Fritz Werthmüller (Derdendingen), Ernst Neuschwander (Bâle) contre Romeo Monnier (Lausanne).

Poids moyens : Walter Rietschin (Bâle) contre Rudolf Herren (Berne), Hans Büchi (Zurich) contre Imerio Ferrari (Zurich).

### CYCLISME

#### Plattner vainqueur à Anvers

Dans le Grand Prix des sprinters qui s'est disputé samedi soir à Anvers et qui réunissait huit concurrents, le Suisse Oscar Plattner a remporté une belle victoire. Voici les résultats des douze séries : 1re série : 1. Plattner ; 2. Bellenger ; 3. Gaignard. — 2e série : 1. Peacock ; 2. Derksen ; 3. Maspes. — 3e série : 1. Potzernheim ; 2. Van Vliet. — 4e série : 1. Peacock ; 2. Gaignard ; 3. Potzernheim. — 5e série : 1. Maspes ; 2. Plattner. — 6e série : 1. Derksen ; 2. Van Vliet ; 3. Bellenger. — 7e série : 1. Gaignard ; 2. Derksen. — 8e série : 1. Maspes ; 2. Potzernheim ; 3. Bellenger. — 9e série : 1. Plattner ; 2. Van Vliet ; 3. Peacock. — 10e série : 1. Peacock ; 2. Bellenger. — 11e série : 1. Plattner ; 2. Derksen ; 3. Potzernheim. — 12e série : 1. Maspes ; 2. Gaignard ; 3. Van Vliet.

Classement final : 1. Oscar Plattner, Suisse, 5 pts ; 2. Cyril Peacock, Grande-Bretagne, 6 pts ; 3. Antonio Maspes, Italie et Jan Derksen, Hollande, 7 pts ;

### FOOTBALL

#### Les résultats du Sport-Toto

Concours No 20 du 21 janvier 1956 :  
11 gagnants avec 12 points : 13.971 fr.  
308 gagnants avec 11 points : 498 fr. 95.  
2131 gagnants avec 10 points : 72 fr. 10.

### TENNIS

#### Le tirage au sort de la Coupe Davis (zone européenne)

L'Association australienne de lawn-tennis a procédé à Melbourne au tirage au sort des rencontres de la Coupe Davis 1956. En voici l'ordre, pour la zone européenne :

Tchécoslovaquie contre Pakistan — le vainqueur rencontrera le Danemark au deuxième tour.

Pologne contre Autriche — le vainqueur contre l'Italie.

Finlande contre Irlande — le vainqueur contre l'Allemagne.

Luxembourg contre Suisse — le vainqueur contre la France.

Monaco contre Espagne — le vainqueur contre la Belgique.

Norvège contre Israël — le vainqueur contre la Suède.

Yugoslavie contre Egypte — le vainqueur contre la Grande-Bretagne.

Turquie contre Hollande — le vainqueur contre le Chili.

Toutes les rencontres du premier tour devront être disputées avant le 1er mai, toutes celles du second tour avant le 15 mai.

### EN 2 LIGNES...

\* Les hockeyeurs américains iront en Suède. — Il est désormais décidé que l'équipe olympique des Etats-Unis, après ses deux matches internationaux contre la Suisse à Bâle et à Zurich continuera aussitôt son voyage et se rendra en Suède où elle disputera quatre parties du 12 au 16 février.

\* Les Russes en Italie. — A Auronzo, l'équipe olympique d'URSS a battu le H. C. local par 11 à 1.

\* Robert Cohen, champion du monde des poids coq, s'est marié avec Mlle Hassoun. Le mariage a été célébré lundi après-midi à la mairie de Montrouge, près de Paris.

\* En handball, la sélection nationale suisse a disputé dimanche à St-Gall un match d'entraînement contre l'équipe allemande de Göppingen, en trois phases. Göppingen a gagné par 19 à 11 (8-1, 4-7, 7-3). Les buts suisses ont été marqués par Strohmaier (5), Gemperle (2), Lehmann, Bernhard, Riess et Bertschinger. Une nouvelle rencontre aura lieu dimanche prochain à Lucerne.

The Midro contre la constipation ni cuire, ni infuser



# L'actualité suisse

## La « recruteuse » pour la Légion » était sortie de l'imagination de sa prétendue « victime »

**BERNE, 24.** — A la suite de l'information venue d'Autriche et selon laquelle un malheureux jeune Autrichien, en séjour en Suisse, aurait failli céder aux invites d'une ravissante jeune femme travaillant au recrutement pour le compte de la Légion étrangère, le ministère public fédéral a mené une enquête pour savoir le fin mot de l'histoire. Jamais encore nos autorités n'avaient entendu parler de tels agissements.

Enquête faite, il apparaît que la vérité est tout autre. Le jeune Autrichien avait une belle, qui n'avait pas pour lui tous les égards qu'il en attendait. Dans l'intention de l'amener à de plus tendres sentiments, il joua au désespéré qui n'avait plus qu'à quitter cette Suisse ingrate et en avait trouvé l'occasion grâce à une autre belle, compréhensive, elle, qui faciliterait son départ pour la Légion.

Au lieu de fondre dans les bras du futur héros d'Afrique, la jeune personne, avisant au plus pressé, courut raconter la chose à Madama sa mère, qui s'adressa au Consul général d'Autriche à Zurich, qui retira son passeport au trop entreprenant joveuseau... Seulement, les langues, entre temps, avaient marché: la fable était devenue légende.

Il n'est plus que de se rasséréner: les sergents recruteurs français n'opèrent pas encore chez nous, sous quelque apparence que ce soit.

## Au procès de la femme-escroc La parole est à la défense

**LUGANO, 24.** — Le défenseur de l'accusée, a occupé avec sa plaidoirie, les séances d'hier du procès Meysel. Il a admis en partie et a contesté d'autre part les délits d'escroquerie commis en Allemagne par sa cliente. En ce qui concerne l'activité criminelle de Mme Olapinsky en Suisse, il nie l'escroquerie contre M. Sauter, et conteste aussi l'escroquerie contre le professeur Wartenweiler, de Steckborn. Il a par contre admis ce délit contre M. Salati. Il a demandé une réduction considérable de la peine requise par le procureur public (qui avait exigé 10 ans de réclusion).

Le procès se terminera aujourd'hui avec le jugement qui sera émis tard dans la soirée.

## Chronique Jurassienne Bienne

**Une chasse à l'homme.** — (Corr.) — Dimanche après-midi, les nombreux promeneurs qui avaient choisi le pont-écluse de Port comme but de leur sortie ont été témoins d'une chasse à l'homme spectaculaire.

Un jeune détenu s'était en effet évadé de la prison de Nidau. Sa fuite ayant immédiatement été remarquée, il fut possible d'en retrouver la piste. Une voiture de la police cantonale de Bienne fut dépêchée au Pont de Port. Deux agents en sortirent qui se dirigèrent rapidement en direction de Brügg en suivant chacun une rive du canal de l'Aar. Ce fut bientôt une course rapide, le prisonnier talonné, cherchant à distancer la police qui, finalement parvint à s'en rendre maître et à le reconduire sous les verrous.

**Un bambin met le feu à la chambre.** — Une maman profita du moment où son petit enfant, âgé de trois ans, dormait pour aller faire des commissions.

Mais le bambin se réveilla et, trouvant une boîte d'allumettes, mit le feu à un carton de jouets... et à la chambre.

Des ouvriers, occupés dans le voisinage, virent une épaisse fumée sortir du bâtiment. Ils purent heureusement intervenir à temps et éteindre avant l'arrivée des premiers secours.

Il y eut des dégâts assez importants, mais le garçonnet était sauvé.

## Mort d'un radiologue connu, ancien médecin à La Chaux-de-Fonds

(Corr.) — A Bienne où il s'était fixé il y a quelques années vient de mourir, à l'âge de 68 ans, le Dr Georges Meyer qui pratiqua la médecine à La Chaux-de-Fonds et fut radiologue à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

## Chronique neuchâteloise Petit billet loclais

De notre correspondant du Locle: Déjà... — Les premiers secours ont dû intervenir, dimanche après-midi, pour un feu d'herbes à la Côte des Billodes. Il s'agit très probablement de braises échappées à la locomotive de la SNCF.

Erreur ne fait pas compte. — Nos confrères ayant jugé intéressant de le rapporter, signalons à notre tour l'incident qui, samedi après-midi, apporta quelque

diversion au programme de nos agents. Ceux-ci furent en effet requis pour expulser un bonhomme qui, s'étant trompé d'étage, dormait chez un voisin. Sommé de s'en aller, il n'obtempéra pas et lorsqu'il vit les agents, cela le rendit furieux. Un séjour de quelques heures chez « qui de droit » ramena le calme chez cet assoiffé du sommeil!

**Des départs.** — MM. M. Margot et A. Cattin, professeurs à l'Ecole secondaire et à l'Ecole supérieure de Commerce, viennent d'être nommés respectivement à Aigle et Neuchâtel. Ils quitteront leurs postes à la fin de l'année scolaire, ainsi que Mlle J. M. Boillod, secrétaire, qui a également donné sa démission.

## La Chaux-de-Fonds

### Ouverture des drogueries

Les drogueries L. Robert-Tissot, rue du Premier-Mars 4, et E. Walter, rue Numadroz 90, seront ouvertes mercredi 25 janvier, l'après-midi.

### Hier soir

## Nouvelle intervention des premiers-secours

Hier soir à 20 h. 05, le piquet de sécurité posté à proximité de l'immeuble incendié rue de la Serre 61-63, avait les premiers-secours que le feu avait repris dans les décombres.

Aussitôt, une équipe se porta sur les lieux et après vingt minutes d'efforts, tout danger était définitivement écarté. Il est probable que tout ce qui était dans les combles et dans les logements du 3e étage du No 61 a été la proie des flammes. Les habitants des maisons sinistrées ont trouvé refuge en ville. Quelques sapeurs, auxquels nous présentons nos félicitations et nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement, ont subi de légères blessures.

## La cause de l'incendie: Déficit de construction d'une cheminée

La cause de l'incendie qui a ravagé hier les combles et les étages supérieurs des immeubles Serre 61 et 63 vient d'être établie de façon presque certaine. Avec la collaboration d'un expert commis par le juge d'instruction, on a constaté que l'un des canaux de la cheminée est de la maison Serre 61 présentait un grave défaut de construction à la hauteur du 3e étage. En effet la base d'une poutre de la charpente s'appuyait directement contre ce canal. A l'origine le bas de la poutre était probablement recouvert d'une couche de crépis qui à la longue s'est effrité. On peut en déduire que des étincelles se sont attaquées à la poutre provoquant une lente combustion qui s'est étendue progressivement au reste de la charpente. Ces constatations coïncident avec celles des témoins qui ont pu situer le foyer initial autour de la cheminée défectueuse.

## Une intéressante innovation des Travaux publics

On a pu voir, samedi matin, à l'avenue Léopold-Robert, écrit notre confrère « L'Effort », un camion des Travaux publics parcourir l'avenue en répandant des paillettes blanchâtres de un à deux centimètres carrés.

Il s'agit d'un traitement de nos routes qui sera sans doute répété au cours des hivers sans neige, car l'essai nous paraît concluant.

Au cours d'hivers comme celui que nous avons actuellement, qui débute par une période de froid et de verglas, il faut évidemment sabler nos routes très tôt dans la saison. La neige et la glace disparaissant ensuite, le sable, écrasé par la circulation des autos et des camions, forme une poussière très fine, non stérilisée par le soleil — en raison de la température très basse — et qui s'envole au moindre vent. Les médecins savent bien que ces périodes sont les plus malsaines de l'année et qu'elles sont favorables aux épidémies de grippe, d'angine, et de toutes les infections des voies respiratoires.

Il est impossible d'arroser les routes, puisqu'il gèle chaque nuit. On produirait ainsi du verglas artificiel avec tous les risques qu'il comporte. Aussi a-t-on mis au point un procédé qui consiste à répandre sur la chaussée une substance hygroscopique, qui absorbe donc l'humidité de l'air, colmatant ainsi la poussière. La substance choisie est le chlorure de calcium, l'une des substances hygroscopiques les meilleurs.

Samedi matin donc, l'avenue Léopold-Robert présentait une teinte grisâtre due à la poussière de sable qui la recouvrait. Vers 10 heures, le chlorure de calcium était répandu sur la chaussée et le soir elle avait pris une

teinte beaucoup plus foncée, résultant de la faible particule d'eau qui s'était déposée, fixant la poussière. Remarquons encore que la dissolution du chlorure de calcium dans l'eau en abaisse le point de fusion proportionnellement à la concentration de la solution. Aussi, par les températures que nous avons ces jours, le risque que cette eau se transforme en glace est-il nul.

Un essai avait été fait au préalable par les Travaux publics, sur quelques mètres carrés. Nous ne connaissons pas les conclusions tirées de l'essai, fait plus en grand, de samedi passé. Quant à nous un simple examen de la chaussée en divers points nous permet de dire que l'essai nous a paru concluant.

### Au Cercle de l'Union

## Soirée de la Chorale des agents de police

C'est avec plaisir que l'on se rend en janvier de chaque année, à la traditionnelle soirée de la Chorale des agents de police de notre ville, présidée par le sympathique A. Leschot. Plaisir chaque fois renouvelé grâce au soin mis par les organisateurs dans l'élaboration de leur programme qui nous réserve toujours de belles surprises.

Ainsi, samedi soir, nous avons eu le privilège d'entendre non seulement nos agents dans quelques-unes de leurs meilleures productions, mais encore un fantaisiste et imitateur de classe, du nom de Blattino. En outre, le virtuose de l'accordéon René Dessibourg qui s'est signalé à l'occasion de la Coupe Suisse des Variétés, enleva quelques morceaux choisis avec une maestria peu commune.

C'est, comme il se doit, le bon président Leschot qui a ouvert la soirée en souhaitant la bienvenue à la nombreuse assistance qui se pressait dans la vaste salle du Cercle de l'Union. L'orateur salua les personnalités présentes, en particulier MM. Gaston Schelling, maire de la ville et directeur de police, P. Zurcher, chef de la police du Locle, Marendaz, lieutenant de la police locale, le major Zumbrunnen, nouveau commandant du bataillon des sapeurs-pompiers et son prédécesseur, le major Blanc, (un fidèle de ces soirées), MM. Bois, Isler et Dubois, membres d'honneur de la Chorale, Paul Macquat, avisé président de l'ADC et M. Daum des trolleybus. Le président releva l'absence du capitaine Berger, chef de la police locale, toujours malade et lui présenta ses meilleurs vœux de rétablissement. Enfin, M. Leschot félicita et remercia le nouveau directeur de la Chorale, M. Willy Jaquet sous la baguette duquel, nos agents ont accomplis de très remarquables progrès.

On s'en rendit d'ailleurs bien vite compte en les entendant interpréter sept chants, tous de la meilleure veine et qui furent enlevés non pas à la force du poignet, mais tout en nuances et en souplesse, si l'on ose risquer cette image!

Puis l'accordéoniste Dessibourg, virtuose sympathique et talentueux s'attaqua à quelques airs connus et même très connus, tels que « Poète et paysan », « Les Rives du Doubs », etc., etc.

Enfin, le très bon artiste Jacky Blattino nous entraîna dans un tour du monde. Un monde un peu spécial, à vrai dire, celui de la fantaisie, de la jonglerie et de la musique. Un grand coup de képi à ce Monsieur qui tint la scène durant une heure de temps. Félicitations aussi à sa partenaire dont la patience — voir le coup de piano! — n'est certes pas la moindre de ses qualités.

Après ce programme copieux, on sentait le besoin de se dégourdir les jambes. C'est ce que ne manquèrent pas de faire nos braves agents qui entraînent leurs épouses et fiancées dans de tourbillonnantes valse... jusqu'à l'heure de fermeture que nous ne nous sentons pas obligés d'indiquer!

P. S. — Le président remit un cadeau au choralien H. Blaser, pour quinze ans d'activité. Nos félicitations.

### Noces d'or.

Nous apprenons que M. et Mme Théodore Kapp, vieux abonnés de notre journal, fêteront jeudi leurs noces d'or, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Une de leurs filles est venue tout exprès de Chicago pour assister à cette belle cérémonie familiale. Nos vives félicitations et nos meilleurs vœux aux jubilaires.

## A l'extérieur Des cambrioleurs emportent 30 millions de francs

**PARIS, 24.** — AFP. — Un cambriolage de l'ordre de 30 millions de francs a été constaté dans les bureaux de la Société Olympic Maritime, dont le siège social est 31, Avenue de l'Opéra, et qui est l'une des nombreuses affaires contrôlée par le financier et armateur Onassis.

A l'occasion du week-end, le personnel de l'Olympic Maritime se trouvait en dehors de Paris, quand les malfaiteurs, avec une habileté consommée, ont pu, dans un bureau, ouvrir un coffre-fort, recourant uniquement à des pinces à découper. Selon les premières constatations de la police, la manière dont les visiteurs s'introduisirent dans la place demeure un mystère. La porte

# Les journées Eglise-Croix-Bleue aux Eplatures

A l'occasion d'une réunion du groupe des Montagnes des sections de Croix-Bleue, la paroisse de Eplatures vient de vivre deux jours d'information et d'appels antialcooliques.

Samedi soir, au Temple, le professeur Henri Robert, membre du comité du « Fonds Dr Lucien Bovet », exposa avec clarté l'origine et le but de cette Fondation qui cherche à renseigner la jeunesse suisse, aussi bien dans les écoles et les universités qu'à l'armée, sur les conséquences et dangers de l'abus des boissons alcooliques. — Ensuite, sus le titre « Bien boire et bien manger », le Dr M. H. Béguin, médecin pour enfants à La Chaux-de-Fonds, releva ce qu'a d'irrationnel dans bien des cas notre façon de nous nourrir, montrant avec pertinence ce qu'il faudrait éviter (par exemple pain blanc, sucreries trop abondantes) et ce qu'il y aurait lieu de rechercher (pain complet, jus de fruits, etc.).

Dimanche, les cultes pour adultes et pour enfants, ainsi que la réunion de groupe de l'après-midi, furent présidés par le missionnaire Paul Faton, qui vécut 39 ans en Afrique, de 1914 à 1953, et put voir là-bas les ravages de l'alcool, ravages qui vont s'amplifiant à l'heure actuelle. Si les Européens ont apporté l'Evangile aux Noirs, ils ont aussi inondé d'alcool ce continent qui, jadis, ne connaissait pas ce fléau. Actuellement, les vaisseaux qui transportent les missionnaires regorgent dans leurs flancs de barils de vin et de bière. Au Cameroun, par exemple, alors qu'en 1938 la France n'exporta que 21.000 hectolitres de boissons, ce chiffre passa à 60.000 en 1950, et à 133.000 en 1953. Les Noirs eux-mêmes cherchent à protester. Mais la lutte, même quand elle est entreprise par la Fédération mondiale des sociétés d'abstinence, se révèle fort difficile. Il est réjouissant néanmoins de constater dans les statistiques de la Croix-Bleue mondiale, que les sections de membres de couleurs sont plus nombreuses que celles de race blanche.

Organisée par le chef de groupe, M. Louis Leuba, du Locle, et présidée par M. Georges Jeanquartier, des Brenets, cette rencontre comprit une collation et l'audition de fort beaux morceaux de fanfares du Locle et de La Chaux-de-Fonds dirigées avec maestria par MM. René Magnin et Ernest Gurtner.

de la société n'avait pas été fracturée, le toit ne comportait aucune issue pour les « monte en l'air ».

L'identité judiciaire a été alertée, mais les cambrioleurs n'ont laissé aucune empreinte.

### Amnistie au Maroc

**RABAT, 24.** — United Press. — Les autorités françaises ont libéré, lundi, 157 Marocains condamnés à des peines jusqu'à 15 ans pour leurs activités politiques.

Toutes les personnes bénéficiant de l'amnistie avaient été emprisonnées en raison de leur activité antifrançaise pendant l'exil de Mohammed V qui a pris fin en octobre dernier. Le sultan avait demandé leur libération lorsqu'il s'était arrêté à Paris, avant de rentrer à Rabat.

## BULLETIN DE BOURSE

du 24 janvier 1956

### Zurich: Cours du

Obligations	23	24
3% Fed. 46 déc. 102.40d	102 1/2	102 1/2
3% Fed. 48101.80d	101 3/4	101 3/4
2% Fed. 51/mal 100 3/4 d	100 90	100 90
3% Fed. 1952 101 1/2 d	101 1/2	101 1/2
2% Fed. 54/j.	97	97
3% C. F. F. 1938 100.100 1/2 d	100 1/2	100 1/2
4% Australie 53 106 1/4	106 3/4	106 3/4
4% Belgique 52 105	105 d	105 d
5% Allem. 24/53 101 1/2	101 1/2	101 1/2
4% Rep. fr. 39 101 1/2	101 1/2	101 1/2
4% Hollande 50 104 1/4 d	104 1/4	104 1/4
3% Suède 54/5 98 3/4	98 3/4	98 3/4
3 1/2% B. Int. 53/11 102 1/2 d	102 1/2	102 1/2
4 1/2% Housing 55 102 1/4	102 1/4	102 1/4
4 1/2% OFSIT 52 a/cort. opt.	123 121 1/4 d	123 121 1/4 d
4 1/2% West Rand 54 a/dr. c.	109 1/2	109 d
4% Pétrofina 54 104 d	104	104
4% Montéc. 55 104 d	104 1/4	104 1/4
4% Pechiney 54 104 1/4	104 1/4	104 1/4
4% Caltex 55 108 d	108	108
4 1/2% Pirelli 55 103 d	103 1/4	103 1/4

### Actions

Union B. Suisses	1515	1515
Soc. Bque Suisse	1417	1421
Credit Suisse	1555	1557
Bque Com. Bâle	280 o	265 d
Conti Linolèum	570 d	568 d
Banque Fédérale	368	366
Electro-Watt	1286	1287
Interhandel	1375	1375
Motor Colombus	1175	1172
S. A. E. G. Sie I	94 1/2	94 d
Elec. & Tract. ord.	280	295
Indelec	696	700 d
Italo-Suisse	250	252
Réassurances	11800	11825
Zürcherthour Acc.	9850	9250 d
Zurich, Assur.	5500	5350 d
Aar-Tessin	1165	1175 d
Saurer	1195	1190 d
Aluminium	3450 d	3450
Bally	1050 d	1060

### Bâle: Actions

Ciba	4440	4450
Schappe	775 d	785 d
Sandoz	4300	4290
Séparator	186 d	186
S. K. F.	286	285 d

### Bullein communiqué par l'UNION DE BANQUES SUISSES

Après avoir assisté à ces assemblées, chacun put visiter au « Foyer » de la paroisse une exposition fort suggestive des meilleurs travaux des concours de coloriage, d'affiches et de mots croisés organisé en automne 1955 dans les classes primaires du canton par le « Fonds Dr Lucien Bovet » et l'Association neuchâteloise pour l'éducation antialcoolique. Deux cent une classes avaient répondu à l'appel. Montée avec soin et intelligence par l'Union Chrétienne, cette exposition connut une belle affluence et a fait voir une des réalisations les plus intéressantes, et, pensons-nous, les plus utiles du Fonds Bovet dans la lutte préventive contre l'alcoolisme. Une dégustation de jus de raisin des meilleurs vignobles de la Suisse romande donna un caractère de fête à cette manifestation.

Puissent tant d'efforts divers avoir contribué au vrai bien de la population de nos Montagnes neuchâteloises.

M. P.

## Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction; elle n'engage pas le journal.)

### Les Montagnes de Dieu.

Tous les grands hommes de la Bible ont vécu des heures marquantes, face à Dieu, sur des sommets désertiques. La Bible est jalonnée de noms de cimes sur lesquelles se sont déroulés des faits parmi les plus importants de l'histoire de l'humanité. L'Arche s'arrêta au sommet de l'Ararat. Moïse contempla le pays de la promesse du haut du Pisgah. Jésus est transfiguré sur le sommet d'une montagne et c'est d'une hauteur des environs de Jérusalem que son âme s'envole après la torture des heures de la crucifixion.

M. René V. Robert, pasteur, s'efforcera de dégager pour ses auditeurs quelques-unes des leçons les plus captivantes reçues par des hommes de Dieu, à l'heure de la solitude et du silence, lors de la conférence qu'il présidera, mercredi 25 janvier, à 20 heures, à l'Amphithéâtre. Invitation cordiale à chacun. (Sous les auspices de l'Eglise évangélique de réveil.) Entrée libre.

Tous à la Patinoire des Mèlèzes. Mercredi 25 janvier à 20 h. 30, grand match de hockey entre nos valeureux locaux et la sélection de Berlin-Est. Cette équipe a non seulement battu le Hockey-Club Chaux-de-Fonds par un score éloquent en finale du tournoi d'U. G. S., mais elle a également défait les équipes nationales de Finlande et de Pologne. C'est donc un tout grand match en perspective, un choc que nous espérons encore plus spectaculaire que le dernier Pologne-Chaux-de-Fonds qui ravit tous les sportifs.

## BULLETIN TOURISTIQUE

### A.C.S. - L'IMPARTIAL

Mardi 24 janvier  
Etat général de nos routes  
à 8 heures du matin

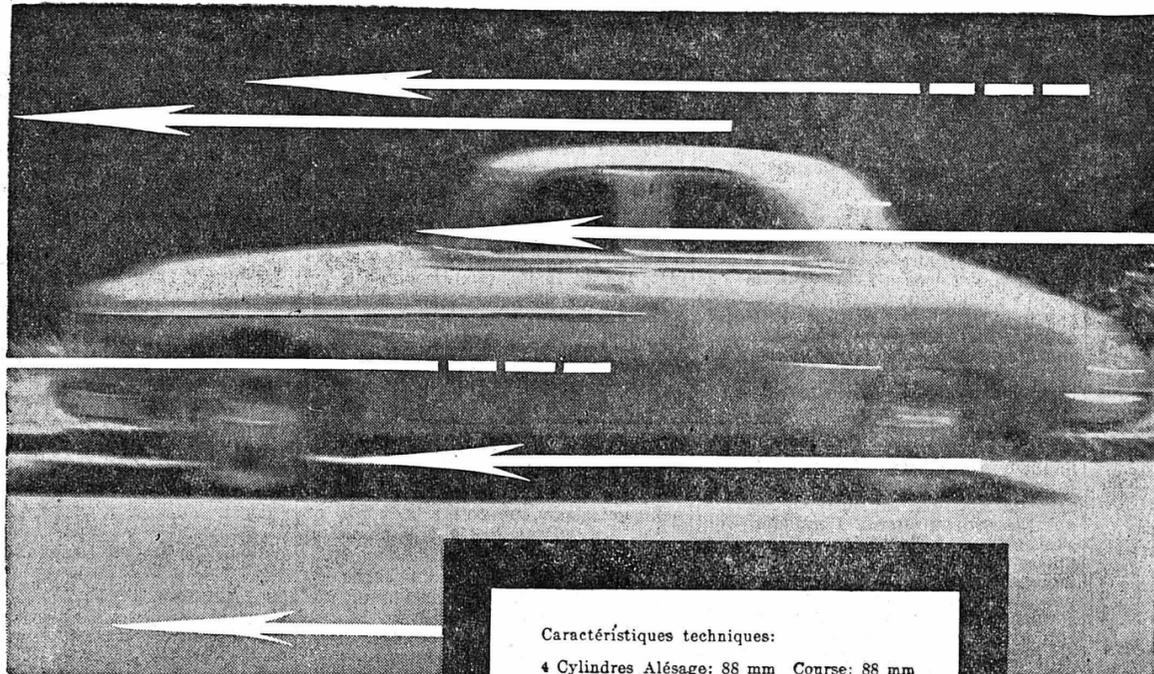
Vue-des-Alpes: Praticable sans chaînes  
La Cibourg: Praticable sans chaînes  
La Tourne: Praticable sans chaînes

### CINEMAS - MEMENTO

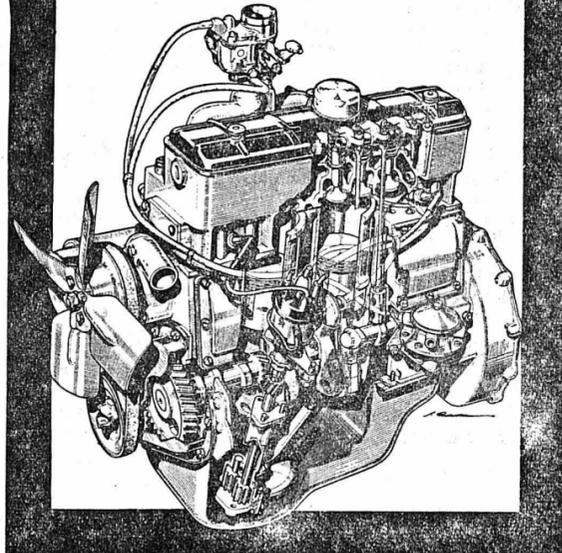
SCALA: La Madelon, f.  
CAPITOLE: Les démons des mers du Sud, f.  
EDEN: Je suis un sentimental, f.  
CORSO: La pantoufle de verre, f.  
PALACE: Quand la Marabunta gronde, f.  
REX: Madame du Barry, f.

	Cours du		New-York:		
	23	24	20	23	
Brown Boveri	1975	1950 d	Allied Chemical	107 1/2	107 1/2
Simplon (EES)	780	780	Alum. Co. Amer	85 1/2	85
Fischer	1395 d	1390 d	Alum. Ltd. Can.	100 1/4	101
Lonza	1240	1240	Amer. Cyanamid	62 1/2	61 1/2
Nestlé Aliment.	2250 d	2248	Amer. Europ. S.	35 1/4 d	35 1/4 o
Sulzer	2450 d	2450	Amer. Tobacco	79 1/4	79 1/2
Baltimore & Ohio	187	189	Anaconda	66 1/2	66 1/2
Pennsylvania	99	101	Atchison Topeka	138 1/4	138 1/2
Italo-Argentina	43 d	43 1/2 d	Bendix Aviation	49 1/2	50 1/2
Cons. Nat. Gas Co	149 d	149 d	Bethlehem Steel	150 1/2	151 1/2
Royal Dutch	693	698	Boeing Airplane	72	71 1/4
Socdec	53 1/2	53 1/2	Canadian Pacific	32 1/2	32 1/2
Standard Oil	623	622	Chrysler Corp.	79 1/4	76 3/4
Union Carbide	448	449	Columbia Gas S.	15 1/2	16
Amer. Tel. & Tel.	774	773	Consol. Edison	47 1/2	48
Du Pont de Nem.	929	925	Corn Products	27 1/2	28 1/4
Eastman Kodak	333	329	Curt-Wright C.	27 1/2	27 1/2
Gener. Electric	226	229	Douglas Aircraft	82 1/2	81 1/2
Gener. Foods	384 o	380 d	Goodrich Co.	78	77 3/4
Gener. Motors	185	188	Gulf Oil	85	84 1/2
Goodyear Tire	258	258	Homestake Min.	35 1/2	35 1/2
Intern. Nickel	338	337	Int. Business M.	397	397
Intern. Paper Co	473	477	Int. Tel. & Tel.	30 1/2	31 1/2
Kennecott	491	491	Lockheed Aircr.	48 1/4	48 1/4
Montgomery W.	371	376	Lonestar Cement	66	65 1/2
National Distill.	93 1/2	93	Nat. Dairy Prod.	36 1/2	35 1/2
Pacific Gas & El.	209 d	205 d	N. Y. Central	40	39 1/2
Allumettes «B»	56 d	56 d	Northern Pacific</		

# Un moteur «pur sang» d'une robustesse à toute épreuve



Caractéristiques techniques:  
4 Cylindres Alésage: 88 mm Course: 88 mm  
Cylindrée: 2141 cm<sup>3</sup>  
Puissance au frein: 77 CV  
Puissance fiscale: 11 CV



Le nouveau moteur «Etendard» de la Frégate 1956 mérite vraiment qu'on en parle car sa conception est unique. Il réalise la synthèse de deux qualités essentielles, apparemment contradictoires jusqu'à présent: le *maximum d'économie*, puisqu'à 80 km/h. de moyenne il ne consomme que 10 litres aux 100 kilomètres pour entraîner une voiture qui pèse, à vide, 1260 kilos — et le *maximum de brio*: donnez des gaz, il répond comme un pur-sang.

En plaine, il tourne allègrement pour vous permettre d'atteindre sans peine sa vitesse de pointe, en pleine charge, volontairement limitée à 135 km/h. — et cela au régime très modéré de 4400 tours/minute. Mais c'est en côte qu'il vous réservera les plus belles surprises en vous donnant la démonstration de sa puissance, de sa souplesse et de son endurance.

Le nouveau moteur «Etendard» aime le conducteur sportif. Pourquoi ne lui demanderiez-vous pas, lors d'un prochain essai, s'il apprécie votre style de conduite?

Le nouveau moteur «Etendard» de la Frégate 1956 est rigoureusement «carré»: sa course réduite et ses soupapes en tête sont des gages de vitesse et de nervosité. Son couple maximum a été augmenté de 15,1 à 16,7 mkg et il est obtenu à 2200 au lieu de 2500 tours/minute: ce qui se traduit par des reprises encore plus brillantes et une souplesse accrue, puisque la puissance du moteur est supérieure et obtenue à plus bas régime. Une attention toute spéciale a été vouée au problème du refroidissement: les chemises humides amovibles et la culasse en alliage léger garantissent un refroidissement exceptionnel, particulièrement apprécié dans les cols. Le vilebrequin et les bielles tournent autour de coussinets surdimensionnés en métal spécial et toutes les parties mobiles sont équilibrées.

Donnez-vous la peine d'étudier la construction du moteur «Etendard»; elle en vaut la peine. Vous aurez la joie de découvrir les motifs pour lesquels la sécurité d'utilisation de la Frégate est devenue proverbiale. Robustesse et simplicité, telles sont les caractéristiques essentielles du nouveau moteur «Etendard», si facilement accessible de tous côtés.

Frégate «2 litres», 10 PS Fr. 9900.—  
Frégate «Grand luxe», 11 PS, Motor Etendard Fr. 11 000.—  
Frégate «Grand Pavois», 11 PS Fr. 12 450.—

Genève, 6, avenue de Sécheron, Tél. (022) 32 71 45  
Zürich, Seidengasse 20, Tel. (051) 27 27 21

**AUTOMOBILES RENAULT**



LA CHAUX-DE-FONDS: PAUL RUCKSTUHL, — 21a, AVENUE LÉOPOLD-ROBERT, — TÉL. 2 35 69

## Pierristes

Atelier spécialisé depuis 15 ans entreprendrait encore: 300.000 tournages sur fil précision garantie dans 2 à 3/1000 et 500.000 vérifiages précision dans 1/100. Travail rapide et de confiance. — Ecrire sous chiffre P.T. 30699 L., à Publicitas, Lausanne.

## Permanentes COIFFURE CLAUDE

Tel. 64 49 Paix 85

## LUNETTES, von GUNTEN

Léopold-Robert 21

On cherche pour tout de suite ou à convenir, dans famille avec enfants

## employée de maison

pour le ménage et sachant cuire.  
S'adr. au bureau de L'Impartial. 66

## 5 pièces A louer

pour le 30 avril 1956, bel appartement, bains, chauffage général, eau chaude, concierge. Quartier nord-ouest, vue imprenable.  
Offres sous chiffre G. R. 1456, au bureau de L'Impartial.

CHAMBRE à louer, meublée, indépendante, chauffée; paiement d'avance. S'adresser Progrès 113, au rez-de-chaussée, après 18 heures.

## Employée de maison

sachant cuire et tenir un ménage soigné, demandée par famille de deux personnes dans villa. Salaire 180 à 200 fr. S'adresser à M. Paul-M. Blum, Signal 20, les lundis, mardis, jeudis, vendredis entre midi et 14 h. ou dès 17 h. 30, téléphone 2 10 59 ou par écrit.

## ATTENTION ! Baisse sur le veau

La Charcuterie BERGER, Yverdon offre chaque mercredi et samedi matin sur la Place du Marché à La Chaux-de-Fonds:

Ragoût de veau	Fr. 2.60 le ½ kg.
Rôti épaule	Fr. 3.45 le ½ kg.
Rôti roulé	Fr. 3.45 le ½ kg.
Cuissot	Fr. 3.95 le ½ kg.
Côtelettes	Fr. 3.95 le ½ kg.

ainsi que foie de veau, rôti de bœuf 1re qualité, bouilli, fumé, saucisses aux choux.

**Sansilla contre la  
pharyngite chronique**

COMMISSION SCOLAIRE  
et CLUB JURASSIEN de La Chaux-de-Fonds

MARDI 24 JANVIER 1956, à 20 h. 15  
à l'Amphithéâtre du Collège primaire

## CONFERENCE

publique et gratuite avec projections  
en noir et en couleurs

«De Goppenstein  
au Jungfrauoch  
par le Loetschental»  
par M. Aloïs Métraux

## ACHEVEUR A DOMICILE

cherche pour toute l'année des échappements, petites pièces avec ou sans mise en marche. Horloger très qualifié, 20 ans de visitage. Faire offres sous chiffre R. F. 1081, au bureau de L'Impartial.

Fabrique d'Horlogerie MICAL S. A., Bienne, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

## Horloger complet pour contrôle de mouvements.

Faire offres écrites ou se présenter à la  
rue du Coteau 25 a.



## LA CHAUX-DE-FONDS GRANDE SALLE DE BEAU-SITE

Rue David-Pierre-Bourquin 33

Sous le patronage  
de l'Union Chrétienne

Du 25 au 31 janvier tous les soirs à 20 h. 30.  
Matinées samedi 28 et dimanche 29 à 15 h.

## MOEURS ÉTRANGES AU PAYS DES PRIMITIFS

Film documentaire sonore et en couleurs,  
2 heures de projection

Présenté par Jean Lagrive - Cinéaste explorateur

La Tribune de Lausanne écrit:

*Film unique, c'est le plus bel éloge que l'on puisse décerner.*

Le Messager des Alpes, Aigle:

*Ce film est un véritable chef d'oeuvre*

La Feuille d'Avis, Monthey:

*Ce film est admirable; à quelle scène donner la palme?*

10.000 km. de pistes, forêt et savanes pour vous apporter un film vrai,  
sans truquages sur l'Afrique secrète.

PRIX DES PLACES: 2.20 Enfants demi-tarif

# Le quart d'heure agricole

## Nouveautés et nouvelles techniques pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Le temps doux qui caractérise ce mois de janvier est particulièrement apprécié des gens travaillant en plein air, les arboriculteurs en particulier. En effet, plus dix à l'ombre n'est pas une température normale, sous notre latitude et à notre altitude, à fin janvier. Néanmoins, cette température et l'absence de vent représentent des conditions idéales pour appliquer le traitement d'hiver aux arbres fruitiers. Et en parlant de cette opération indispensable pour nettoyer les arbres de toutes les pontes et larves d'insectes qu'ils abritent, je pense à cette question que répètent tous les arboriculteurs chaque fois qu'ils se mettent en train

### Quels produits utiliser ?

En effet, cette question leur revient automatiquement à l'idée car chaque année les stations officielles chargées d'expérimenter les spécialités antiparasitaires mentionnent dans leur calendrier de traitements quelques nouveautés. Et voici pourquoi je me propose aujourd'hui de vous renseigner sur une de ces nouveautés, au demeurant fort intéressante, les esters phosphoriques huilés.

Mis à l'épreuve depuis deux ou trois ans, ces produits pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers sont recommandés officiellement depuis cette année car ils présentent de sérieux avantages sur les carbolinés et dinitrocrésols utilisés jusqu'à ce jour. Leur succès est dû surtout à des raisons d'ordre pratique, tant il est vrai que leur pouvoir insecticide ne pourrait être plus puissant que celui de leurs prédécesseurs.

Les esters phosphoriques huilés renferment cinquante grammes d'ester phosphorique ou phosphinique par hectolitre, quatre-vingts pour cent d'huile minérale (paraffine) additionnés à des mouillants et émulsifs. Par les matières actives qui les composent, ces produits ne tachent pas les mains, les habits ou les façades des maisons contre lesquelles on cultive des espaliers. De plus, ils ne dégagent aucune odeur désagréable et ne brûlent pas le visage ou les mains des opérateurs. On devine ce que représentent ces dernières particularités comparées aux inconvénients des autres produits, très salissants et dangereux pour l'épiderme du personnel arboricole.

### Quand les employer ?

Les esters phosphoriques huilés agissent sur les oeufs l'hiver seulement lorsque l'embryon qu'ils contiennent est en voie de développement, c'est-à-dire,

pour nos régions, dans les derniers jours de mars ou début avril. A ce moment, les bourgeons sont gonflés et même commencent de s'ouvrir. Les huiles minérales qui entrent en composition dans ces produits recouvrent les pontes d'un film huileux qui étouffe les embryons. Quant aux esters phosphoriques et phosphiniques, ils empoisonnent les jeunes larves lors de leur éclosion et même après, lors de traitements très tardifs. On leur accorde également une certaine efficacité contre les pucerons dès après leur naissance.

Ainsi les esters phosphoriques huilés ne doivent pas être appliqués avant la période, parfois assez courte, qui précède immédiatement le débourrement des bourgeons ou même pendant le débourrement. Utilisés actuellement ils seraient beaucoup moins efficaces. Enfin, en raison des ingrédients toxiques qu'ils contiennent, il est nécessaire de prendre les précautions d'usage lors de leur emploi, notamment recouvrir d'une toile les légumes cultivés sous les arbres traités. Autre avantage, ces produits ne brûlent pas l'herbe.

### En janvier et plus tard

A cette époque celui qui voudra profiter de conditions météorologiques favorables pour traiter ses arbres ne pourra pas utiliser un ester phosphorique huilé. Actuellement, en février et encore au début de mars, seuls les insecticides à base de carbolinés et de dinitrocrésols sont recommandés pour les traitements d'hiver. Voilà déjà une première raison pour laquelle, en dépit de leur entrée en scène assez remarquable, les nouveaux ne détrônent pas les anciens sans coup férir. En outre, seuls le carbolinés et dinitrocrésols nettoient radicalement les arbres fruitiers des mousses et lichens qui les envahissent. Or, ces derniers se comportent comme de véritables parasites. Ils nuisent à la formation des boutons à fruits et à la longue provoquent leur dessèchement. Pendant l'hiver, ils servent de refuge à une foule d'insectes. D'autres profitent de leur présence sur le tronc, les branches et les rameaux pour y cacher leur progéniture.

Les mousses et lichens se développent plus volontiers sur les arbres traités irrégulièrement et sur ceux de certaines régions au climat humide. C'est pourquoi les arbres basses-tiges des cultures commerciales de la plaine en sont

dépourvus et que dans celles-ci on donne la préférence aux esters phosphoriques huilés d'un emploi plus pratique.

J. CHARRIERE.

## Après l'assemblée populaire, à Saignelégier, contre l'établissement d'une place d'armes aux Franches-Montagnes

### Vers une entrevue avec M. Chaudet

(Corr.) — Dimanche, en fin de journée, le comité d'action élargi s'est à nouveau réuni. Il était présidé, en l'Hôtel de la Préfecture, par M. Marcel Bindt, préfet de Moutier.

Pour se conformer à la résolution adoptée par les quelque 6000 personnes présentes à la manifestation, on examina le mode et la date d'intervention auprès de M. le conseiller fédéral Chaudet. Cette entrevue s'impose en effet, vu le succès de masse, la prise de position catégorique des citoyens et les arguments développés par les orateurs, dimanche après-midi. C'est pourquoi une lettre fut envoyée dimanche soir encore par exprès à M. le conseiller fédéral Chaudet, lui demandant d'accorder audience à une délégation spécialement constituée avant le 2 février, date de sa conférence de presse. Jusque là, un mémoire détaillé lui sera adressé, à titre documentaire. D'autre part, les signataires de la lettre demandent expressément au chef du département militaire fédéral de suspendre toutes les démarches en cours, relatives au projet des Franches-Montagnes. Une copie de ce message fut adressée au gouvernement du canton de Berne qui

a été tenu régulièrement au courant des événements.

Il est juste de signaler encore la dignité de la manifestation de dimanche, empreinte de souriante fermeté et non de violence passionnée. Malgré la virulence de certaines pancartes, tout s'est déroulé dans un ordre remarquable.

Signalons encore que M. le conseiller fédéral Chaudet n'aurait eu connaissance du message à lui adressé au terme de l'assemblée des Genevois du 5 janvier, que le 19 janvier, et cela, selon ses propres termes « à la suite d'une erreur de transmission ».

### Quelques précisions

Pour rétablir les faits, il importe de signaler que tous les terrains discutés n'ont pas été offerts. En effet, le DMF a parfois fait le premier pas, ainsi que peut en témoigner la correspondance échangée par lui avec les intéressés.

Ce qui a surtout soulevé l'ire de la population et provoqué directement l'imposante manifestation populaire de Saignelégier, ce sont les méthodes utilisées par les mandataires du DMF pour arriver à leurs fins, méthodes qu'ignorent certainement M. le conseiller fédéral Chaudet et le colonel commandant de corps Corbat, chef de l'instruction,

## La fermentation à froid donne le meilleur vin

A l'Institut d'œnologie et d'horticulture du Land Rhénanie et Palatinat, à Neustadt, on s'est livré pendant trois ans à des recherches qui ont abouti à la création, à Bad Duerkheim, de la première installation de fermentation à froid dans la République fédérale.

Jusqu'ici, les vignerons ont donné la préférence à la fermentation dite spontanée qui se produit d'une manière souvent très turbulente en l'espace d'une semaine à des températures dépassant en partie 25 degrés centigrades.

Mais, au cours de la fermentation, il s'échappe des futaillies, en même temps que l'acide carbonique, des essences aromatiques fines et des vapeurs d'alcool. Ces pertes sont évitées lorsque la fermentation se fait d'une manière plus calme, c'est-à-dire à froid.

M. Stuehrk, microbiologiste de l'Institut de Neustadt, est parti, dans ses recherches, des résultats déjà obtenus en 1951 par le biologiste autrichien Saller dans ses essais de fermentation à froid, au cours desquels le sucre du moût ne se convertissait que très lentement en alcool.

Il en est résulté une amélioration remarquable de la qualité du vin.

A des températures inférieures à 10 degrés centigrades, le moût n'achève sa fermentation qu'en trois semaines. Lorsque la transformation du sucre est ralentie, la perte d'alcool est minime : en outre, le vin garde tout son bouquet.

Dans l'installation de fermentation à froid de Bad Duerkheim, on procède actuellement à une première expérience en grand : 100,000 litres de moût sont traités d'après la nouvelle méthode.

A l'aide d'un dispositif de refroidissement spécial, le moût est amené à une température de 10 à 12 degrés centigrades et, dès que la fermentation commence, la température est abaissée rapidement à 5 degrés centigrades. Ensuite, la température du moût en fermentation doit être constamment variée, de manière que le teneur en sucre baisse régulièrement de 4 à 5 degrés Oechsle (degré de teneur en sucre) par jour.

## Le ski dans la région

### Les concours de Tête-de-Ran

Le Ski-Club Tête-de-Ran a organisé dimanche un concours de ski. Le temps froid et le manque de neige ont considérablement handicapé les concurrents. Il a fallu mettre par place un peu de neige. Malgré cela, on enregistra une forte participation.

#### RESULTATS :

Challenge André Loeffel, combiné alpin dames, club : Marguerite Besson.

Challenge combiné alpin, seniors I, challenge « la Paix » : Jean-Pierre Schwab, Les Hauts-Geneveys.

Challenge combiné alpin II-III : Henri Sandoz, Marcel Matthey, Le Locle.

Challenge fabrique de Fontainemelon, club combiné alpin juniors : Jean-Pierre Schenk, Les Roches.

Challenge Maurice Villemin, combiné alpin : Jacqueline Vuille, Bienne.

Challenge seniors I-II : Roger Burki, Pierre Bille, La Chaux-de-Fonds.

Challenge R. Debély, juniors invités : Daniel Gerber, La Chaux-de-Fonds.

Challenge A. Girardbille, juniors, fond : Gérard Baume, Les Breuleux.

Challenge E. Haberthur, seniors I, fond : Raphaël Ray.

Challenge Villemin, seniors II, fond : Marcel Matthey, Le Locle.

Challenge interclubs, descente : Perrinjacquet, Neuchâtel.

Voici les principaux résultats des différentes compétitions :

Descente, seniors hommes I : 1. Jean Tossali, Colombier, 2'08" ; 2. Pierre Bille, La Chaux-de-Fonds, 2'11"4 ; 3. René Chappuis, Neuchâtel, 2'12"4 ; 4. Jacques Fussinger, Neuchâtel, 2'15"3 ; 5. Jean-Pierre Schwab, 2'17" ; etc.

Descente, juniors hommes : 1. Jacques Aebly, Villiers, 2'08"2 ; 2. Daniel Gerber, La Chaux-de-Fonds, 2'10"3 ; 3. Jean Fussinger, Neuchâtel, 2'14" ; 4. Marcel Jeanneret, Les Hauts-Geneveys, 2'16"3 ; 5. Raymond Scheidegger, La Chaux-de-Fonds, 2'16"5.

Descente, juniors dames : 1. Monette Zwahlen, La Chaux-de-Fonds, 3'07"3 ; 2. Suzanne Paupe, Saint-Imier, 4'56"3.

Descente, seniors dames : 1. Jacqueline Vuille, Bienne, 2'43"1 ; 2. Monique Bron, Les Hauts-Geneveys, 3'02"2 ; 3. Marguerite Besson, Les Loges, 3'03"2 ; 4. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 5. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 6. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 7. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 8. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 9. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 10. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 11. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 12. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 13. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 14. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 15. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 16. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 17. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 18. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 19. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 20. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 21. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 22. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 23. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 24. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 25. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 26. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 27. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 28. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 29. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 30. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 31. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 32. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 33. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 34. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 35. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 36. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 37. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 38. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 39. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 40. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 41. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 42. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 43. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 44. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 45. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 46. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 47. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 48. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 49. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 50. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 51. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 52. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 53. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 54. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 55. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 56. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 57. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 58. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 59. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 60. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 61. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 62. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 63. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 64. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 65. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 66. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 67. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 68. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 69. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 70. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 71. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 72. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 73. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 74. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 75. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 76. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 77. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 78. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 79. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 80. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 81. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 82. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 83. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 84. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 85. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 86. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 87. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 88. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 89. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 90. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 91. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 92. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 93. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 94. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 95. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 96. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 97. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 98. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 99. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 100. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 101. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 102. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 103. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 104. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 105. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 106. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 107. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 108. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 109. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 110. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 111. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 112. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 113. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 114. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 115. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 116. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 117. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 118. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 119. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 120. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 121. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 122. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 123. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 124. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 125. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 126. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 127. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 128. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 129. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 130. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 131. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 132. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 133. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 134. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 135. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 136. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 137. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 138. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 139. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 140. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 141. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 142. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 143. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 144. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 145. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 146. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 147. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 148. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 149. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 150. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 151. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 152. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 153. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 154. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 155. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 156. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 157. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 158. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 159. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 160. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 161. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 162. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 163. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 164. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 165. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 166. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 167. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 168. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 169. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 170. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 171. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 172. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 173. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 174. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 175. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 176. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 177. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 178. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 179. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 180. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 181. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 182. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 183. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 184. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 185. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 186. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 187. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 188. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 189. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 190. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 191. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 192. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 193. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 194. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 195. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 196. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 197. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 198. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 199. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 200. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 201. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 202. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 203. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 204. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 205. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 206. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 207. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 208. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 209. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 210. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 211. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 212. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 213. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 214. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 215. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 216. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 217. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 218. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 219. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 220. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 221. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 222. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 223. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 224. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 225. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 226. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 227. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 228. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 229. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 230. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 231. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 232. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 233. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 234. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 235. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 236. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 237. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 238. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 239. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 240. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 241. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 242. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 243. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 244. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 245. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 246. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 247. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 248. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 249. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 250. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 251. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 252. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 253. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 254. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 255. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 256. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 257. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 258. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 259. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 260. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 261. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 262. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 263. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 264. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 265. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 266. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 267. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 268. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 269. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 270. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 271. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 272. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 273. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 274. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 275. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 276. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 277. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 278. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 279. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 280. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 281. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 282. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 283. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 284. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 285. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 286. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 287. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 288. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 289. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 290. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 291. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 292. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 293. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 294. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 295. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 296. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 297. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 298. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 299. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 300. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 301. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 302. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 303. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 304. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 305. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 306. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 307. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 308. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 309. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 310. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 311. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 312. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 313. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 314. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 315. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 316. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 317. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 318. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 319. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 320. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 321. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 322. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 323. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 324. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 325. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 326. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 327. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 328. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 329. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 330. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 331. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 332. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 333. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 334. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 335. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 336. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 337. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 338. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 339. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 340. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 341. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 342. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 343. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 344. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 345. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 346. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 347. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 348. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 349. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 350. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 351. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 352. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 353. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 354. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 355. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 356. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 357. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 358. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 359. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 360. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 361. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 362. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 363. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 364. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 365. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 366. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 367. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 368. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 369. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 370. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 371. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 372. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 373. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 374. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 375. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 376. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 377. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 378. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 379. Marie Besson, Les Loges, 3'04" ; 380. Marie Besson, Les Loges, 3'04



# Les disques

A l'occasion de l'année «Mozart» les disques PHILIPS lancent leur édition Mozart, comprenant un nombre impressionnant d'œuvres célèbres du grand compositeur de Salzbourg, interprétées par les meilleurs artistes du moment.

**PHILIPS**



Sous la direction du Professeur Paumgartner, Directeur du Mozarteum de Salzbourg

**S 05904 R** Die Salzburger Mozart-Platte. Un disque instructif avec extraits de différentes œuvres de Mozart et parlé par le prof. Paumgartner.  
**A 00166 L** Concerto pour flûte et orchestre en sol majeur, K. V. 313. Concerto pour flûte et orchestre en ré majeur, K. V. 314.  
**A 00698 R** Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur, K. V. 622.

**A 00199 L** Concerto pour violon et orchestre en sol majeur, K. V. 216. Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, K. V. 218. Arthur Grumiaux, violon.  
**A 00724 R** Sonata no 10 en do majeur, K. V. 330. Neuf variations en ré majeur sur un menuet de Dupont, K. V. 573. Clara Haskil, piano.  
**A 00753 R** Concerto pour piano et orchestre en la majeur, K. V. 488. Clara Haskil, piano.



## Chef d'atelier

(Horloger complet)  
**CHERCHE PLACE**

comme chef, employé supérieur ou autre poste important. Branches annexes pas exclues (facilité d'adaptation).  
 Connaissances approfondies de l'ébauche, terminaison, réglage-retouche, bilingue, habitué à diriger nombreux personnels.  
 Libre pour l'été. Faire offres à Case postale 8752, à La Chaux-de-Fonds.

## Le Foyer de Jeunesse

BEAU-SITE U. C. J. G.

vous offre l'occasion de passer de très agréables soirées.  
 Billard - Ping-pong - Football de table  
 Badminton - Echecs - Cartes  
 Laboratoire de photographie  
 Boissons sans alcool à prix modérés  
 Entrée libre et sans engagement  
 (âge minimum : 16 ans)

## Centre de traitement de la cellulite

Tous les soins scientifiques les plus modernes pour la beauté et la conservation de la ligne sont appliqués à

L'INSTITUT PARISIEN

**Marie-Reine**

Diplômée de l'Etat français

L. Robert 83 - Tél. 217 65

## Bell CHERCHE

### apprenties - vendeuses

honnêtes et ayant de l'initiative  
 entrée : printemps 1956  
 durée de l'apprentissage : 2 ans

Faire offres avec certificats aux

Boucheries **BELL** La Chaux-de-Fonds

## Chambre

à louer de suite, grand lit pour deux personnes, central, bains, proximité de la place du Marché.  
 Tél. 2.17.05.

Ouvrier cherche à louer pour la fin du mois au plus tard

## Chambre

meublée. — Faire offres sous chiffre F. C. 1466, au bureau de L'Impartial.

Jeune mécanicien, travailleur, 23 ans, ayant place stable, cherche

## nouvel emploi

Offres avec indication de salaire à M. Lucien Contesse, Im Langen Loh 36, Neuallschwil-Bâle.

## Chauffeur

connaissant basculant, cherche place chez entrepreneur ou autre. Libre tout de suite ou à convenir. — Ecrire sous chiffre J. L. 1472, au bureau de L'Impartial.

## Petit logement

Dame tranquille cherche logement de 1-2 pièces et cuisine. Si possible chauffé par la maison. — S'adresser Stadtmmission, Envers 37.

Ça se sent du bout des doigts:

Quelle finesse - quel éclat - quelle propreté!



Mais pour ça... le nouveau VIM qui mousse!



Grâce à sa qualité insurpassable, vous ne voudrez plus rien d'autre!

Versez un peu de VIM dans le creux de la main et touchez du doigt: quelle finesse! Voilà pourquoi VIM nettoie avec tant de ménagement.

**VIM donne la propreté et l'éclat!**

V 59

## Terminages

Fabrique d'horlogerie conventionnelle cherche à faire terminages de mouvements 5 1/2 à 11 1/2 et automatique.  
 Travail soigné et garanti.  
 Offres sous chiffre M. B. 1416, au bureau de L'Impartial.

«Ery»  
 COUTURE  
 PUISS 17

saura vous conseiller pour vos

ROBES DE SOIRÉE  
 ROBES COCKTAILS  
 etc.

COLLECTIONS DE TISSUS  
 ET NOUVEAUTÉS  
 A PRIX AVANTAGEUX

Leçons de couture - Coupe - Mise à l'essai

Prière de prendre rendez-vous par téléphone No 2.62.90

En cas d'impossibilité de se déplacer on se rend à domicile

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 21

## Le triomphe de l'inspecteur Manson

de Edwin et Monat-A. RADFORD  
 Traduit de l'anglais par Y.-F. Test

N'ayant pas réussi à mettre la conversation sur le rubis dont il n'était pas question dans le livre, Jones essaya une autre tactique:

— Nous avons entendu dire que les rubis étaient très à la mode cette année. En voyez-vous la raison? Ces pierres seraient-elles en hausse? Sont-elles devenues plus rares? Seraient-elles plus faciles à écouler?

— Au contraire, répondit le directeur. Les beaux rubis sont connus sur le marché des pierres précieuses et beaucoup plus difficiles à caser. Le fait de les couper leur enlève plus de la moitié de leur valeur — beaucoup plus que si vous coupez un diamant, par exemple.

— C'est peut-être un bruit mal fondé. En avez-vous vendu dernièrement?

— Oui, quelques-uns, mais un seul représente une grosse valeur.

Le surintendant leva la tête interrogativement.  
 — Ah! oui?

— C'était une pierre rare, un rubis taillé en rosette. Nous l'avons vendu à Mrs Guggleheim, une nouvelle cliente. Le surintendant écrivit laborieusement dans son carnet la description du livre des ventes.

— Il a l'air de sortir de l'ordinaire, commenta-t-il.  
 — Certainement, approuva Mrs. Cartwright.  
 — Et où avez-vous trouvé une pierre pareille, Mr. Cartwright?

Celui-ci regarda Jones avec un sourire entendu.  
 — J'ai fait là une véritable affaire. Je l'ai payée deux cent cinquante livres et je l'ai vendue cinq cents. Je ne crois pas que le vendeur se soit rendu compte de la valeur réelle de la pierre, quoique ce soit un très bon connaisseur en diamants. Ce n'est évidemment pas à moi de lui dire que sa pierre valait plus qu'il n'en demandait. J'ai sauté sur le prix qu'il me faisait.

— Rudement bien joué, dit le surintendant avec admiration.

Le directeur approuva:  
 — C'était la première affaire que nous traitions avec cette maison. Cela a pu influencer le prix. C'était pour eux une entrée en matière.

— Et quelle est cette maison?  
 — Oppenheimer, d'Anvers. Vous devez les connaître, j'ai acheté la pierre à un de leurs voyageurs.

— Eh bien, je ne crois pas que nous ayons autre chose à voir, Mr. Cartwright. Je vous remercie de votre aimable accueil. Je crois que cet échange de vues nous sera fort utile, ajouta-t-il avec un sourire, en lui serrant la main.

Un psychologue aurait taxé ce sourire d'énigmatique. De retour à Scotland-Yard, Jones demanda au téléphone la Politie Hooftkantoop d'Amsterdam.

Auraient-ils l'obligeance de faire savoir au commissaire de Londres si la maison de joaillerie Oppenheimer d'Anvers

avait bien vendu un rubis de taille rare à la maison Greenbalms de Londres? Et dans l'affirmative, à qui l'avaient-ils eux-mêmes acheté?

Non, il n'était rien arrivé à la pierre. C'était une pure formalité. Toutefois, le commissaire désirerait une prompt réponse et, si possible, il voudrait connaître le poids et les mesures du rubis.

Non, ce n'est pas le commissaire qui était à l'appareil, c'était le surintendant Jones.

La réponse, arrivée une heure après, n'apportait rien de nouveau. La voix expliqua qu'après enquête discrète auprès d'Oppenheimer, l'on savait qu'ils avaient bien vendu un rubis, répondant à la description donnée, par l'intermédiaire de leur voyageur, et qu'eux-mêmes l'avaient acheté à Patin & Co, à Paris.

Ils ne pouvaient situer la date de la vente de la pierre d'une manière précise, le voyageur, par l'intermédiaire duquel elle avait été faite ne leur envoyant son rapport qu'une fois par mois, mais cela remontait à quatre mois environ. La conversation se termina par une longue énumération de poids et de mesures, qui, vérification faite, se trouvaient correspondre exactement avec les chiffres donnés par Westerhams.

Malheureusement, tout ceci ne résolvait pas l'énigme de la substitution des pierres.

Il hésita à téléphoner à Patin, à Paris, quand il se rappela avoir vu ce nom sur une plaque, quelque part à Londres. Il trouva l'adresse: «Conduit Street», dans l'annuaire des téléphones.

Le correspondant londonien de la firme proposa de téléphoner à la maison mère, à Paris. Ainsi, l'on sut que la pierre avait été achetée à la maison Venners d'Amsterdam. Cela mettait fin à l'enquête de Jones qui ne pouvait plus avancer.

— Je ne vois pas de lien avec Londres, commissaire, expliquait-il, un moment plus tard, à sir Edward Allen. Patin de Paris achète à Venners et vend à Oppenheimer d'Amsterdam. Oppenheimer vend à Greenbalms et Greenbalms vend à Guggleheim. Quand Westerhams intervient-il? Ils ont acheté leur pierre à Rosenblatt de Paris. Tout ça, c'est Amsterdam et Paris et pas du tout Londres.

— Mais c'est à Londres que la pierre a disparu, fit remarquer le commissaire.

— Et où Venners a-t-il acheté la pierre? demanda Manson qui avait écouté le récit de Jones avec une attention soutenue.

— C'est ce que je ne sais pas, dit le surintendant. J'avais l'intention de téléphoner à Vennes après notre conférence. Je suppose qu'il ne peut être question de deux pierres, ajouta-t-il pensivement.

Manson grommela:  
 — Alors pourquoi y en aurait-il une en verre?

— C'est vrai, acquiesça le commissaire. Il faut admettre que la vraie pierre a été achetée à Paris et vendue à Londres, et c'est là que réside le mystère. Il faut que nous pistions ce rubis de Londres à Amsterdam et retour. Nous nous sommes arrêtés à Vennes, nous devons repartir de là.

— Une suggestion, commissaire?

— Bien sûr, Harry.

— Je propose d'envoyer quelqu'un à Amsterdam, ce sera plus facile et plus rapide que par téléphone, et j'ai l'impression qu'il y a plusieurs intermédiaires à voir.

— Manson a raison, approuva le commissaire. Il faut que Mackenzie y aille. Il connaît Amsterdam, il parle la langue et il s'y connaît en pierres. Pendant ce temps, nous avons une autre question à élucider.

(A suivre.)



Une saveur pour les jours froids!

En prévision de la création prochaine d'un atelier de réglage indépendant, nous cherchons un

## CHEF RÉGLEUR

capable, énergique, ayant déjà occupé un poste de confiance dans une maison de renom.

Les candidats sont invités à écrire sous chiffre G. 40032 U., à

Publicitas, Genève, en joignant copies de certificats et photo.

Discrétion assurée.

APPARTEMENT à louer dans maison ancienne, belle situation, 1er étage, 3 chambres, cuisine et dépendances, pour le 30 avril. Quartier de l'Est. — Ecrire sous chiffre P. G. 1436, au bureau de L'Impartial.

EMPLOYEE de maison sachant cuire et tenir un ménage soigné est demandée pour 2 personnes pour le 1er avril. Faire offres sous chiffre C. M. 1511 au bureau de L'Impartial.

### Contemporains

# 1918

Assemblée générale le jeudi 26 janvier, à 20 h. 15, à l'Ancien Stand  
Tous les 18 sont cordialement invités.

### Cuisinière à gaz

à vendre superbe moderne, belle occasion. S'adr. au bureau de L'Impartial. 1495

ON DEMANDE dame d'un certain âge pour faire les repas de deux personnes. Se présenter l'après midi chez M. Georges Prétôt, Doubs 5.

DAME honnête et soigneuse cherche nettoya- ges pour plusieurs jours par semaine. — Ecrire sous chiffre E. H. 1441, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE une armoire à glace noyer, un lit- couche avec matelas. — S'adr. chez Mme Stalder, Progrès 88.

A LOUER chambre meublée, chauffée, part à la salle de bains pour le 1er février. Tél. (039) 2.67.91 entre les heures des repas.

A LOUER rez-de-chaussée 3 pièces, central individuel pour le 30 avril 1955. — S'adr. Numa Droz 64, au 1er étage, après 18 h.

APPARTEMENT 2 pièces W. C. intérieur pour personnes soigneuses est demandé pour date à convenir. Quartier Montbrillant. Ecrire sous chiffre G. T. 1485 au bureau de L'Impartial.

A LOUER chambre meublée plein centre avec part à la salle de bain, à monsieur sérieux, pour tout de suite. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 1374

CUISINIÈRE électrique 3 plaques, 1 four, émaillée blanche, comme neuve, à vendre faute d'emploi. — S'adresser à M. Egglmann, rue de la Balance 6.

A VENDRE cuisinière à gaz émaillée gris-clair, 3 feux, Hofmann, en parfait état et un potager à bois, 2 trous, Hofmann, émaillé gris-clair, à l'état de neuf. S'adr. rue des Sorbiers 19 au 2me étage, à droite.

### Perdu

samedi matin, une paire de lunettes de la rue Léopold-Robert à la rue du Grenier. — Les rapporter contre récompense au bureau de L'Impartial. 1481



Mercredi  
25 janvier

à 20 heures, à  
l'Amphithéâtre

M. René V. ROBERT

pasteur

traitera le sujet:

### LES MONTAGNES DE DIEU

Invitation cordiale — Entrée libre  
(Eglise évangélique de réveil)

### Liftière

Jeune fille présentant bien est demandée pour notre service d'ascenseur. — Se présenter



CHERCHE

### TRAVAIL A FAÇON

dans petite mécanique de précision, de préférence travail pour femmes. Possibilité jusqu'à cent personnes.

Faire offres par écrit sous chiffre

B. A. 1411, au bureau de L'Impartial.

## Terminages

Termineur de la ville cherche en complément de sa production 500 à 1000 pièces mensuellement, de 3/4 à 16 lignes.

Exécution irréprochable assurée.

Offre sous chiffre B. A. 1501, bureau de L'Impartial.

### A VENDRE

linoléum usagé en bon état, 1 chambre de bains complète avec chauffe-bains, le tout en bon état.

### A ACHETER

2 portes palières en chêne grandeur environ 225/92.  
Ecrire sous chiffre A. B. 542, au bureau de L'Impartial.

### A VENDRE

1 potager à bois 3 trous, plaques chauffantes, ainsi qu'un potager à gaz 4 trous. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 1410

CHAMBRE meublée à louer à personne sérieuse. S'adresser Daniel - Jeanrichard 25, au 1er étage.

A VENDRE potager à gaz 3 feux et four. — S'adresser rue des Fleurs 16, au 2e étage.

Monsieur Charles HENRY et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Madame Hubert Jezler-Schorn; Madame et Monsieur Maurice Eberhard-Schorn et famille;

Mademoiselle Yvonne Schorn, profondément touchés des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs remerciements sincères et leur vive reconnaissance.

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues, nous adressons un chaleureux merci à toutes les personnes qui, de près et de loin, nous ont entouré de leur affection durant les jours pénibles que nous venons de traverser.

Un merci tout spécial pour les envois de fleurs.

Famille Th. Calame  
Les Planchettes

### En cas de décès: E. Guntert & fils

NUMA-DROZ 6

Tél. jour et nuit 2 44 71

PRIX MODÉRÉS

C'est en Dieu qu'est ma délivrance et ma gloire. C'est en Dieu qu'est le rocher de ma force et ma retraite.  
Psaume LXII v. 8.

Monsieur Paul Gerber, aux Grandes-Crosettes, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant: Monsieur et Madame Christian Gerber-Jacot et leurs filles, aux Eplatures; Madame et Monsieur Paul Bachmann-Gerber, leurs enfants et petit-enfant, à Boudevilliers et Bussy-sur-Valangin; Madame et Monsieur Paul Lesquereux-Gerber et leur fils, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Henri Gerber-Oberli et leurs enfants, aux Grandes-Crosettes; Madame et Monsieur Rodolphe Dubois-Gerber et leurs enfants, aux Convers; Monsieur et Madame Edouard Gerber-Aellen et leurs enfants, aux Endroits, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame

## Paul GERBER

née Bertha STAUFFER

leur bien chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, soeur, belle-soeur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection, samedi, dans sa 75e année, après une courte maladie.

Les Grandes-Crosettes, le 21 janvier 1956.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu mardi 24 janvier, à 14 heures.

Culte au domicile à 13 h. 15.

Domicile mortuaire: Les Grandes-Crosettes 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La direction de la Fabrique d'horlogerie

« Montres Sonvix S. A. »

à Sonvillier fait savoir à ses amis, clients et fournisseurs que

Monsieur

## Auguste MARCHAND

président et fondateur de la Société

est décédé dimanche 22 janvier 1956 après quelques jours de maladie.

L'incinération aura lieu au Crématoire de La Chaux-de-Fonds mercredi 25 janvier à 14 heures.

Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.



Repose en paix, dans ta terre jurassienne bien-aimée.

Monsieur Jean-Pierre Péquignot et sa fille, à Lausanne;

Madame Juliette Péquignot, à La Chaux-de-Fonds;

Les enfants et petits-enfants de feu Henri Arnoux-Maitre, à La Chaux-de-Fonds et au Noirmont;

Les enfants et petits-enfants de feu Jules Arnoux-Kücher, au Noirmont et à Lausanne;

Les enfants et petits-enfants de feu Anna Trémolat-Arnoux, à Villars-sur-Fontenais, Bâle et Moutier;

Les enfants et petits-enfants de feu Aline Lachat-Arnoux, à La Chaux-de-Fonds, Londres et Bâle;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Alfred-Eugène PÉQUIENOT

leur très cher père, grand-père, frère, cousin et parent, survenu à Genève, le 23 janvier 1956, dans sa 80e année, après une longue maladie.

Priez pour lui.

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu à Saignelégier, mercredi 25 janvier.

Service funéraire à l'Eglise catholique de Saignelégier, à 11 heures.

Domicile mortuaire: Chapelle St-Roch, Lausanne.

Le deuil ne sera pas porté.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



C'est le moment des „à fond“

Votre Conseiller **Just**

vous montrera que vos mains et vos pieds peuvent rester intacts, malgré ces gros travaux, grâce aux soins JUST pour la peau.

Ulrich Jüstrich, Just, Walzenhausen App.

# Revue DU JOUR

Nouvelle menace d'immobilisme

en France.

La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier.

Tous les partis ayant pris position en France, on serait tenté de dire : « Les jeux sont faits. » Hélas ! il s'en faut et de beaucoup. En effet, comme l'écrit le correspondant de Paris de l'A. T. S. « le gouvernement bicéphale, que préparent MM. Guy Mollet et Mendès-France, aura contre lui, au départ, le M. R. P. et les modérés. Le soutien communiste ressemblera fort à la corde qui soutient le pendu. Certains leaders de la SFIO s'en rendent parfaitement compte. L'esprit subtil de M. Jules Moch a déjà envisagé un ministère de minorité, s'appuyant sur une majorité tournante, c'est-à-dire recherchant, selon les questions à régler, l'appui de l'extrême-gauche ou celui de la droite. Mais, si pareil système peut se concevoir durant une période de transition, il ne saurait durer. Or, le grand mal de la IVe République, c'est l'instabilité ministérielle, due elle-même à l'absence de toute majorité. Le moyen de barrer la route au communisme, et de s'opposer à l'excessivisme des ultras de droite, serait la formation d'un bloc central, par tous les partis nationaux allant des socialistes aux indépendants. C'est ce que réclament les républicains populaires, les indépendants et paysans et le RGR. Ceux-ci sont convaincus qu'en faisant abstraction de l'unique possibilité de constituer une majorité par la conjonction des centres-gauches et droites, on risque de s'embourber une fois de plus dans l'immobilisme. Mais les adhérents du front républicain, qui témoignent d'une ardente passion pour le pouvoir, n'entendent pas partager avec personne. Ils veulent bien accepter les voix de tel ou tel pour soutenir leur programme et le réaliser, mais ils repoussent toute participation de leurs adversaires de la veille. Ce n'est pas, semble-t-il, une méthode susceptible, étant donné la composition de l'Assemblée, d'assurer cette stabilité ministérielle que tous les partis appellent de leurs vœux, mais qu'ils rendent irréalisable par leur intransigeance. »

Que fera Ike ?

Aux USA on constate que l'indécision du président Eisenhower au sujet d'une seconde candidature à la Maison-Blanche, handicapé tout, paralysé tout, et fait passer tous les autres problèmes au second plan. Le peuple américain lui-même ne lit plus que les articles où on lui parle des maladies de cœur et des possibilités de guérison, sans parler de la transformation de la figure d'Eisenhower. En fait Ike va mieux, écrit le correspondant du « Figaro » à Washington. Il serait plus exact de dire qu'il a bonne mine, l'œil vif et l'esprit de répartie qu'il a la coquetterie de vouloir montrer rapide et intact. Les photographies à cet égard ne lui rendent pas justice : elles mettent en valeur son amaigrissement et en même temps une légère bouffissure des traits qu'on ne lui connaissait pas auparavant.

Tous ces détails ont été remarqués et sont librement commentés dans les journaux. Chacun en tire sa conclusion selon son expérience personnelle, et qui, aux Etats-Unis surtout, n'a pas eu dans sa famille un « cas » analogue à celui du président ?

Quant à Eisenhower lui-même, il est engagé dans un débat cornélien. Son ambition — qui n'existait pas quand il est entré à la Maison-Blanche — est d'assurer de son vivant la mobilisation pacifique de l'énergie atomique. Il connaît les dangers d'une course aux armements nucléaires. Il veut la paix. Pour cela même il est prêt à donner le reste de ses forces. Et Mamie n'aura pas à intervenir dans sa décision. En bonne épouse elle ne fera qu'obéir.

Mais encore pour jouer les Wilson ou les Roosevelt faut-il en avoir la force. Et les United States peuvent-ils se contenter d'un président qui n'a qu'un demi-cœur ou qui risque d'être usé à mi-chemin ? Doit-on ou non courir le risque, au moment où le Kremlin est plus mystérieux et menaçant que jamais ? « Mieux vaut s'user que se rouiller », disait le fameux président Theodor Roosevelt, le colonel des « Rough-Riders ». Cela n'est vrai que si l'on est sûr d'aller jusqu'au bout et d'accomplir sa tâche.

Or Ike ne l'est pas. C'est pourquoi il tarde à donner sa réponse et tient son public en haleine.

Mais d'ici quelques jours le président devra faire connaître sa décision. Sans doute les conversations anglo-américaines, qui vont commencer, lui fourniront-elles une base exacte d'appréciation. D'une part il connaîtra la situation réelle en Asie et dans le Moyen-Orient. D'autre part il verra s'il sup-

## El Glaoui, pacha de Marrakech, est mort

Il a succombé hier, à l'âge de 80 ans, à une tumeur cancéreuse. Il joua un grand rôle dans l'histoire du Maroc, et notamment dans l'envoi en exil, puis le rappel de Ben Youssef.

Marrakech, 24. — AFP et United Press. — Le Glaoui, pacha de Marrakech, est mort hier à 14 h. 15 environ (heure locale).

El Glaoui, ami de l'ancien premier ministre britannique sir Winston Churchill et d'autres grands hommes d'Etat, était âgé de 79 ou 80 ans, bien que certains milieux estiment qu'il avait dix ans de plus. Sept de ses fils étaient présents lorsqu'il rendit le dernier soupir.

Il avait joué un grand rôle dans la destitution de Ben Youssef...

En août 1953, les ulemas réunis à Marrakech, dont le Glaoui était le pacha, proclamèrent la déchéance du sultan Ben Youssef, et l'avènement de Ben Arafa. Ben Youssef quitterait-il le trône ? Les tribus du sud, menées par le Glaoui, marchèrent sur Rabat et cernèrent le Palais impérial autour duquel elles campèrent. Le 21 août, les notables marocains proclamèrent à leur tour Ben Arafa sultan, et les autorités françaises éloignèrent du Maroc le sultan Mohammed V.

Le Glaoui, à la tête de ses tribus, put alors regagner le sud du pays, après avoir obtenu la déchéance de Sidi Mohammed Ben Youssef, dont il était l'un des principaux adversaires.

...et pour son retour

Deux ans plus tard, après les accords d'Aix-les-Bains, le même homme devait

être l'artisan d'un des plus extraordinaires coups de théâtre de l'histoire marocaine, lorsqu'il proclama son ralliement à ce souverain qu'il avait contribué à exiler. Dès lors, le retour de Mohammed V sur le trône n'était plus qu'une question de jours.

Et ce fut la scène émouvante qui eut pour cadre le château de St-Germain-en-Laye, près de Paris : le Glaoui, prostré, avance peu à peu vers son souverain Mohammed Ben Youssef, auquel il est venu demander pardon. Déjà miné par une maladie impitoyable, le vieil homme ne se relèvera qu'après avoir entendu de la bouche du souverain les paroles du pardon.

Fidèle soutien de la France

Ces deux dates, celles d'août 1953 et d'octobre 1955, constituent les moments les plus dramatiques de la carrière d'Hadjel Mezouari el Glaoui, qui, à vu le Maroc franchir à grands pas les étapes qui séparent une nation féodale d'une nation moderne, et qui est intervenu avec efficacité lors de ces différentes étapes.

Le Glaoui devait donner son fils aîné à la France : le lieutenant El Medhi, tombé au champ d'honneur à Cassino, en Italie, à la tête de son bataillon du 3me Spahi.

En 1952, il recevait la grande croix de la Légion d'honneur.

Pendant l'entre-deux-guerres, son influence s'était encore affermie et finalement, ce chef, qui avait d'ailleurs conservé une conception féodale de son pouvoir, étendait son autorité sur 660.000 indigènes.

## Catastrophe ferroviaire à Los Angeles

### Vingt-neuf tués

LOS ANGELES, 24. — United Press — On apprend de source officielle que l'identification des 29 personnes tuées lors de la catastrophe est extrêmement difficile et durera vraisemblablement plusieurs jours, car presque toutes les victimes ont été horriblement mutilées.

Un fonctionnaire a affirmé que les effets personnels et vêtements des morts sont dans un tel état qu'il faudra baser l'identification de plusieurs victimes sur la dentition et les empreintes digitales.

142 blessés

Lundi soir, le nombre des blessés n'était pas encore définitivement connu. On parle de 142, mais il est vraisemblablement encore plus élevé.

Selon les déclarations des personnes qui se sont tirées de la catastrophe sans grand mal, l'accident a eu lieu si vite qu'elles n'ont pas eu le temps de réaliser ce qui se passait.

L'accident est dû à un excès de vitesse

La compagnie ferroviaire « Santa-Fé » a annoncé officiellement, lundi soir, que l'autorail Diesel est entré dans un virage à trop grande vitesse. Le procureur du district, M. Ernest Roll, a ordonné une enquête approfondie.

Environ 45 personnes sont toujours hospitalisées, dont plusieurs dans un état critique.

En Argentine Des peronistes arrêtés

BUENOS AIRES, 24. — United Press. — Le gouvernement argentin a confirmé l'arrestation d'un certain nombre de personnes suspectées d'activités subversives et la fermeture de deux émetteurs de radio clandestins. LES AUTORITES ONT PRECISE QU'IL S'AGISSAIT D'UN COMLOT PERONISTE.

Les milieux officiels ont annoncé que 250 personnes ont été arrêtées à San Salvador de Jujuy. Le communiqué gouvernemental publié à ce sujet précise que les personnes en question « avaient eu l'intention de déranger l'ordre public ».

La police de Buenos Aires a de son côté révélé qu'un groupe de peronistes, à la veille de déclencher une campagne de terrorisme et de sabotage, a été arrêté, dimanche.

porte ou non le poids et la fatigue de difficiles négociations. Il pourra alors juger en toute connaissance et en toute conscience.

Inutile de dire que ce ne sera pas trop tôt. Car beaucoup de problèmes pressent. Et l'Occident a déjà trop attendu... P. B.

Trois Anglais ont failli être pendus

pour une agression qu'ils n'avaient pas commise

LONDRES, 24. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

L'erreur judiciaire d'un tribunal anglais et ses conséquences occupent actuellement plus l'opinion publique que la politique en Angleterre. Les journaux et revues en donnent de longs commentaires et les rédactions sont envahies de lettres de lecteurs, tandis que deux députés ont déjà annoncé qu'ils prévoyaient d'intervenir à la Chambre des communes à ce sujet.

Il y a un peu plus de deux ans, un policier du comté de Buckingham avait été attaqué de nuit et sérieusement blessé. Trois Anglais, dont le signalement correspondait à peu près à celui des agresseurs, avaient été emprisonnés et accusés malgré leurs énergiques dénégations, reconnus coupables et condamnés à de longues peines privatives de liberté.

Si le policier avait succombé à ses blessures, ces trois hommes auraient été accusés d'assassinat et probablement pendus.

Condamnés à faux...

Les trois condamnés avaient purgé deux ans de leur peine, lorsqu'il y a quelques jours, à la suite des aveux passés par un autre inculpé, le ministre de l'intérieur ordonna la mise en liberté immédiate des trois premiers, condamnés injustement et qu'un « free pardon » (grâce) devait être prononcé à leur égard. Deux d'entre eux reçurent un dédommagement de 300 livres sterling chacun (environ 3600 fr.) et le troisième une somme de 400 livres sterling (environ 4800 fr.). Cette différence était expliquée par le fait que les deux premiers avaient déjà été condamnés précédemment.

Vague d'indignation dans l'opinion publique

La vague d'indignation qui déferle maintenant contre l'Etat s'alimente des deux considérations suivantes :

On estime inadmissible qu'un « free pardon » soit prononcé à l'égard de ces trois hommes.

Il n'appartient pas à l'Etat, souligne-t-on, d'accorder « une grâce » à ces trois hommes après leur avoir ravi injustement leur liberté pendant deux ans.

Une déclaration d'innocence se justifierait mieux, car l'expression « free pardon » présuppose une faute.

Le dédommagement accordé par l'Etat est considéré comme misérable, car chacun des trois condamnés aurait pu gagner chaque année un salaire de 600 à 700 livres, soit pendant deux ans 1200 à 1400 livres.

Toute cette agitation montre que les sentiments de liberté sont profondément enracinés dans l'esprit du peuple et que si l'Etat se trompe en condamnant quelqu'un injustement, il devrait se montrer plus généreux.

Bagarre politique à Rabat

RABAT, 24. — AFP. — Une bagarre a éclaté, lundi, entre les services d'ordre de l'Istiqlal et du parti démocratique de l'indépendance à Souk El Arba du Gharb, où était attendue la visite du nouvel « amel » (gouverneur général) Aherdane. Le bilan officiel de cette bagarre est de

4 morts et 30 blessés. Le calme est revenu dans la soirée.

Une famille de trois personnes assassinée par des voleurs

MILAN, 24. — P. — Toute une famille a été assassinée à Pontoglio, village des environs de Palazzolo (Brescia). M. Cesare Breno, âgé de 54 ans, sa femme et sa fille de 21 ans, ont été trouvés, ce matin, dans leur maison, baignant dans leur sang. Les assassins ont frappé leurs victimes avec des objets contondants. D'après les premières constatations, il semble que cet horrible forfait ait été l'oeuvre de voleurs qui ont pris la fuite sans pouvoir emporter quoi que ce soit.

## Nouvelles de dernière heure

Nouvelles critiques soviétiques contre M. Eisenhower

NEW-YORK, 24. — Reuter. — La Commission du désarmement de l'ONU a décidé lundi de convoquer dès que possible sa sous-commission, afin de reprendre l'examen des divergences subsistant entre l'Est et l'Ouest en ce qui concerne la réduction des armements.

Le délégué soviétique, M. Sobolev, a saisi l'occasion pour renouveler ses accusations contre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, de faire obstruction à une entente en cherchant des échappatoires dès que l'Union soviétique est disposée à faire la moitié du chemin.

M. Sobolev a déclaré en outre que la proposition de M. Eisenhower relative aux inspections aériennes, n'avait rien à voir avec l'arrêt de la course aux armements, mais qu'au contraire, elle aboutissait à son intensification.

A COLOGNE

Une bombe explose pendant son désamorçage

### Quatre tués

COLOGNE, 24. — DPA — Le chef d'un détachement de désamorçage, Grotzheim, et trois autres hommes ont été tués lundi soir lors de l'explosion d'une bombe d'avion de 750 kg. qu'ils tentaient de désamorcer.

Grotzheim, ces dernières années, avait désamorcé avec succès de nombreuses bombes lourdes remontant à la dernière guerre.

Collision de trains en Belgique

LOUVAIN, 24. — AFP — L'omnibus Bruxelles - Louvain est entré en collision, lundi soir, avec l'express international de Cologne qui stationnait près de la gare de Herent.

L'accident n'a causé aucune perte de vie humaine.

L'or volé à Genève aurait passé en France

GENEVE, 24. — Selon des déclarations faites à nos confrères genevois par M. Chambaz, chef de la Sûreté, au sujet de l'audacieux vol de 250 kg. d'or effectué il y a six jours à Genève, de multiples renseignements ont été recueillis, mais aucun n'a apporté d'élément décisif dans l'enquête qui se poursuit. Pour le chef de la Sûreté, l'or a été chargé dans une voiture portant des plaques françaises, probablement maquillées — personne n'a d'ailleurs relevé ses numéros d'immatriculation, vrais ou faux ! — que plusieurs personnes ont vu avec la fourgonnette sur le parcours de la place Cornavin à Pregny.

Les lingots ont ensuite passé la frontière vers la France, ce qui est relativement aisé, si l'on utilise des chemins dans lesquels les contrôles douaniers ne sont pas permanents. Cette possibilité est d'ailleurs établie par les nombreuses voitures volées à Genève — dont le signalement avait été cependant diffusé — qui ont été retrouvées à l'étranger.

En ce qui concerne les contrôles faits à Lyon, ils n'ont rien de particulier et ne permettent pas d'en déduire que la police « suit une piste », car ils ne diffèrent en rien de ceux qui sont effectués dans toutes les grandes villes où la police en a la possibilité.

La police — M. Chambaz a bien voulu le confirmer — ne possède encore aucun élément formel contre quiconque.

Le jeune homme qui avait été remarqué faisant les cent pas devant les bureaux de la maison de transports de la place Cornavin, a été retrouvé, entendu et mis hors de cause.

Des renseignements arrivent journellement à la police et de toutes parts,

puisque celle-ci a même reçu des offres et même des indications de radistes-thésistes de Suisse et de l'étranger.

Les voleurs avaient bien monté leur coup

Un de nos confrères qui a pu enquêter sur place, écrit notamment ce qui suit dans la « Tribune de Lausanne » :

Il convient tout d'abord de relever que des transports d'or importants se font journellement, dans une ville comme Genève disposant d'un aéroport intercontinental. Or, il est courant que ces transports soient effectués à bord de véhicules ordinaires, sans surveillance spéciale.

Dans le cas particulier, les malfaiteurs semblent avoir observé très minutieusement les allées et venues des véhicules affectés à ce service. Ils devaient se trouver à Cointrin pour assister au chargement. Il est à noter que ce même chauffeur avait, dans la matinée, « descendu » déjà une petite quantité d'or. Selon toute vraisemblance, la fourgonnette a été suivie par la voiture des gangsters qui fut garée, à Cornavin, non loin d'elle. C'est au moment où le chauffeur disparut dans l'immeuble que l'un des malfaiteurs prit le volant de la fourgonnette.

En ce qui concerne les clefs de contact de la fourgonnette, disons que le numéro de la série est inscrit sur le bloc-contact fixé au tableau de bord et qu'il est dès lors facile de se procurer la série contenant la bonne clef. D'autre part, le véhicule est mis en garage public, à la Servette. Quant aux caisses, elles sont d'un modèle standard facilement reconnaissable. Il a donc suffi aux malfaiteurs d'établir un plan d'opération parfaitement exécutable sur la base d'observations faites au cours des journées et peut-être des semaines précédentes. A la suite de quoi, ils n'eurent plus, en somme, qu'à attendre que le « gros morceau » se présente.

Une simple hypothèse ?

Le représentant d'une compagnie anglaise d'assurance intéressée à cette affaire, a affirmé que l'or est revenu de Pregny pour être caché à Genève, et qu'il n'a pas passé à l'étranger.

On ignore sur quels indices repose sa conviction.

A Cortina

Première sélection dans le camp des skieurs suisses

(Notre serv. spéc. des Jeux olympiques)

Pour les premières épreuves de ski des Jeux olympiques d'hiver, les inscriptions officielles ont été communiquées lundi soir. La Suisse a annoncé pour la course de fond de 30 km. Fritz Kocher, Armand Genoud, André et Marcel Huguenin, tandis que Christian Wenger et Fritz Zurbuchen seront remplaçants. Pour le slalom géant féminin, sont inscrites Madeleine Berthod, Frieda Daenzer, Hedy Beeler et Annemarie Waser (remplaçantes : Renée Colliard et Rosmarie Reichenbach).

D'autre part, le spécialiste de la descente Hans Forrer est tombé à l'entraînement et à la suite de légères contusions devra observer un repos de deux jours.

Eliminations en bob à deux

A l'issue de la seconde manche qualificative de l'épreuve de bob à deux, les équipes suivantes, qui ont pris les cinq dernières places, se trouvent éliminées :

Liechtenstein, Pologne I, Norvège I, Roumanie II et France II.

Prévisions du temps

Nuageux ou couvert. Quelques précipitations isolées, en plaine généralement sous forme de pluie. Plus froid. Vent du Nord-Ouest en montagne.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A. La Chaux-de-Fonds